16
D2 MON
1346

CTION MAJOR BAC

Première
Terminale
ES

Principes et méthodes de

la dissertation de sciences économiques et sociales

par Mokhtar Lakehal

Presses Universitaires de France puf

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

0226071911 33

Principes et méthodes de la dissertation de sciences économiques et sociales

PAR

Mokhtar Lakehal

Docteur d'État ès sciences économiques
Professeur de sciences économiques et sociales

16
D2 MON
1346

Presses Universitaires de France

MAJOR BAC

DIRIGÉE PAR PASCAL GAUCHON

DU MÊME AUTEUR

Systèmes économiques, croissance et progrès social, L'Armise, 1984.
Le capitalisme depuis l'origine, L'Armise-Tiers Monde, 1985.
Le temps des ruptures, L'Armise-Tiers Monde, 1986.
Aux pays du socialisme réel, L'Armise-Tiers Monde, 1986.
A l'ombre de l'Occident, Larmises, 1987.
L'optimum d'injustice sociale, Larmises, 1988.
Richesse des besoins, préface de Henri Guitton, Larmises, 1990.
Prévologie, du droit aux soins au droit à la santé, préface de Guy Caire, Dunod, 1991.
Méthode d'analyse de sujets et d'élaboration de plans en Sciences économiques, Dunod, 1991.
Algérie, de l'indépendance à l'état d'urgence, sous la direction et en collaboration, L'Harmattan-Larmises, 1992.
Théories économiques, fondements et limites des discours économiques, IUP-CEFRAL-LARMISES, 1993.
Chroniques d'exil d'un écrivant, L'Harmattan, 1994.
Analyse économique, actes et acteurs de l'économie, IUP-CEFRAL-LARMISES, 1995.

ISBN 2 13 048624 x

Dépôt légal — 1re édition : 1997, avril

© Presses Universitaires de France, 1997
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE NATIONALE

Sommaire

Avertissement 1

Introduction 3

1 – Les bases de la méthode – Ce qu'il faut savoir 5

I. La dissertation 6
1. Objectivité, rigueur et rationalité 6
2. Ordre, progression et cohérence 7
3. Concision, précision et clarté 7

II. La question de synthèse 8
1. Spécificité de la nouvelle épreuve 8
2. Difficulté de cette épreuve 8

III. Le classement des sujets proposés 9
1. Première catégorie 10
2. Seconde catégorie 10
3. Troisième catégorie 11
4. Quatrième catégorie 11

IV. Le choix du sujet 12
1. La réforme, un avantage ou un inconvénient ? 12
2. Critères du choix de la dissertation 12
3. Critères du choix de la question de synthèse 13

V. Les étapes de travail 14
1. Classement du sujet et analyse des termes clés 14
2. L'élaboration d'un plan détaillé 14
3. La rédaction de canevas des parties clés 15

VI. De la problématique au plan détaillé 15
1. L'analyse des documents annexes 15
2. L'analyse des termes clés 16

3. Le plan détaillé 18
4. Les dix plans directeurs 19
5. L'utilisation des documents 21

VII. Le contenu de la copie 22
1. Les parties clés de la copie 22
2. Le développement 23
3. Les attentes du correcteur 23

2 – Les sujets du Bac – Comment les classer et les interpréter ? 25

Sujet 1. La démographie 26
Sujet 2. La division du travail 27
Sujet 3. Le rôle de l'école 27
Sujet 4. La mobilité sociale 28
Sujet 5. La politique budgétaire 29
Sujet 6. La notion du Tiers Monde 30
Sujet 7. La protection sociale 30
Sujet 8. Les difficultés de la protection sociale 31
Sujet 9. L'emploi féminin 32
Sujet 10. Les taux d'intérêt 33
Sujet 11. L'agriculture du Tiers Monde 33
Sujet 12. Le désengagement de l'État 34
Sujet 13. La désinflation compétitive 35
Sujet 14. Les taux de fécondité 35
Sujet 15. La stabilité des prix 36
Sujet 16. Le libre-échange 37
Sujet 17. Les politiques de rigueur 38
Sujet 18. Le rôle des firmes multinationales 38
Sujet 19. La compétitivité-prix 39
Sujet 20. Le protectionnisme 40
Sujet 21. Scolarisation et mobilité sociale 40
Sujet 22. Le poids du 3e âge 41
Sujet 23. Enjeux et obstacles de la stabilité 42
Sujet 24. Différences de rythme de croissance 43
Sujet 25. Les politiques libérales 43

3 – Les documents annexes – Comment les utiliser ? 45

I. Les documents-textes 46
Document 1. Le chômage 46
Document 2. La crise 48

II. Les documents-tableaux 51
Document 1. De la production au progrès technique 51
Document 2. Évolution des salaires bruts 54

III. Les documents graphiques 57
Document 1. Élasticités-revenu 57
Document 2. La croissance et les échanges mondiaux 60

4 – La problématique – Comment aborder un sujet ? 65

Sujet 1. Les comportements démographiques 66
Sujet 2. La fin des paysans 67
Sujet 3. L'expansion des services 68
Sujet 4. Conséquences du progrès technique 69
Sujet 5. Informatisation et emploi 70
Sujet 6. Croissance et chômage 71
Sujet 7. Reprise de la croissance et chômage 73
Sujet 8. L'organisation du travail 74
Sujet 9. La gestion du temps de travail 75
Sujet 10. L'évolution de l'investissement 76
Sujet 11. Formation de la population active 77
Sujet 12. Protection sociale et inégalités 78
Sujet 13. L'intervention de l'État 79
Sujet 14. Le désengagement de l'État 81
Sujet 15. Le recours au protectionnisme 82
Sujet 16. Libre-échange et développement 83
Sujet 17. Taux d'intérêt et croissance économique 84
Sujet 18. Difficultés de développement des NPI 85

5 – Le plan détaillé – Comment se faire comprendre ? 87

Sujet 1. L'investissement, condition absolue de l'emploi ? 88
Sujet 2. La croissance, condition absolue du bien-être ? 90

Sujet 3. Profits, investissements et emploi 92
Sujet 4. Consommation de masse et reproduction sociale 94
Sujet 5. Le développement du tertiaire 96
Sujet 6. La pauvreté dans les pays riches 98
Sujet 7. Rôle de la structure sociale (Japon) 100

6 – La dissertation – Comment la construire ? 103

Sujet 1. La flexibilité du marché du travail (1995) 104
I. Analyse générale du sujet 107
1. Classement et repères du sujet 107
2. Problématique générale 107
3. Trois problématiques sous-jacentes 108
4. Faits et tendances à analyser 108
5. Théories et doctrines en rapport avec le sujet 108
6. Idées de perspectives à exploiter 108
II. Analyse des documents annexes 109
III. Proposition de plan détaillé 111
Sujet 2. Le rôle des syndicats de salariés (1996) 112
I. Analyse générale du sujet 116
1. Classement et repères du sujet 116
2. Problématique générale 116
3. Deux problématiques sous-jacentes 116
4. Faits et tendances à analyser 116
5. Théories et doctrines en rapport avec le sujet 117
6. Idées de perspectives à exploiter 117
II. Analyse des documents annexes 117
III. Proposition de plan détaillé 120

BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

Avertissement

Si en Seconde et Première économique certains élèves ont pu s'accommoder d'un travail irrégulier et approximatif, l'année de Terminale risquera d'être assez difficile pour eux. En effet, pour la majorité des lycéens, le baccalauréat n'est pas une finalité mais un moyen d'accéder à des études supérieures où la réussite dépend principalement de l'acquisition d'une méthode de travail au lycée.

Par ailleurs, la nouvelle réforme qui remplace le bac B par un bac ES s'explique aussi par la volonté stratégique de changer l'image du baccalauréat économique. Car beaucoup d'enseignants du supérieur s'interrogeaient sur la valeur de cette série B convoitée par des élèves au profil bâtard, ni littéraire ni scientifique. C'est ainsi que les facultés de Gestion et de Sciences économiques étaient pleines de bacheliers scientifiques (les anciens C, D) et de bons littéraires (anciens A), mais d'un moindre nombre de bacheliers série B, parce qu'une forte proportion d'entre eux n'arrivait pas à suivre. Dans les classes préparatoires commerciales c'était aussi cette situation anormale qui prévalait. Dans l'espoir de revenir à la norme, la réforme de 1994 a créé le Bac ES qui exige un savoir-faire et un niveau de réflexion permettant à son titulaire de poursuivre sans trop de peine en DEUG sciences économiques, gestion ou en classe préparatoire HEC.

Si l'accumulation de connaissances sans méthode de travail a toujours donné une fausse assurance qui se révèle fatale le jour du bac, jamais l'acquisition d'une méthode sans maîtrise du programme n'a garanti un quelconque succès à l'élève. Ce livre est une initiation à la méthode, il ne saurait remplacer le cours magistral ni les travaux dirigés réalisés en classe.

Introduction

La réforme appliquée depuis septembre 1994 prévoit deux épreuves au choix, une dissertation ou une question de synthèse. Ces deux sujets d'une durée de quatre heures sont accompagnés d'une série de documents. En plus de la faculté de raisonner que représente l'épreuve de dissertation, la nouvelle épreuve du baccalauréat sanctionne la capacité de maîtriser un savoir-faire acquis durant les trois années de lycée.

Ce livre se propose de donner à l'élève de Terminale ES une méthode scientifique de travail nécessaire à la maîtrise des connaissances retenues au programme officiel. Les bases et les applications de cette méthode sont exposées en six chapitres, avec un support d'une cinquantaine de sujets officiels.

Le premier chapitre décrira la démarche générale et les modalités de travail pour réussir une dissertation ou une question de synthèse. Les cinq autres chapitres serviront d'application de la méthode par étapes successives. Ainsi, le chapitre deux sera entièrement consacré aux techniques de classement des sujets (avec vingt-cinq exemples), le troisième, aux techniques d'analyse des documents annexes, à travers six exemples – deux textes, deux tableaux et deux graphiques –: sa lecture attentive fera comprendre tout le parcours qui restera à faire par l'élève trop habitué à paraphraser les documents.

Dans le même esprit, le quatrième chapitre montrera au candidat au baccalauréat ce qu'est réellement une problématique centrale, une problématique sous-jacente, l'analyse des termes clés et les délimitations – spatiale et temporelle. Dix-huit sujets sont utili-

sés pour mettre en pratique ces techniques de base. Le cinquième chapitre lui apprendra comment faire une combinaison de plans appelée couramment « plan détaillé ». Sept exemples de plans détaillés de dissertation illustrent ce chapitre. Le sixième chapitre sera réservé aux applications intégrales de la méthode sur les deux sujets nationaux de dissertation proposés en 1995 et 1996 au nouveau baccalauréat économique et social.

1

Les bases de la méthode

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les deux épreuves au choix – une dissertation ou une question de synthèse – proposées aux candidats supposent à la fois la maîtrise d'un programme scolaire – une somme de connaissances précises –, un état d'esprit et un certain savoir-faire acquis progressivement dès la seconde, qu'on appelle communément *méthodologie.* Celle-ci concerne le traitement de l'information – les documents annexes au sujet proposé – et l'organisation des connaissances en vue d'échafauder une argumentation qui réponde à la question posée.

Tout d'abord la dissertation ou question de synthèse est une démonstration dont la valeur dépend d'au moins neuf principes – *objectivité, rigueur, rationalité, ordre, progression, cohérence, concision, précision et clarté* – qui rendent la copie acceptable dans sa forme et son contenu et aussi agréable à lire pour l'examinateur. Ces principes et tant d'autres ne s'apprennent pas par cœur. Ils jouent deux rôles distincts. D'abord, imprégner le style de l'élève en créant chez lui un état d'esprit compatible avec la démarche générale des sciences économiques et sociales. Ensuite, forger progressivement la personnalité de l'élève afin qu'il exploite à sa manière l'information et l'enseignement reçus.

Parallèlement à cette démarche, l'élève devra assimiler quelques techniques de base de l'écriture que nous exposerons au fur et à mesure des besoins. Cela dit, nous mettons en garde le lecteur contre une tendance générale des élèves, dans le secondaire, à assimiler la méthode à des recettes de cuisine. Derrière la panoplie de techniques utilisées dans ce livre, nous cherchons surtout à décrire l'état d'esprit qui permettra à l'élève de Terminale ES de savoir

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

comment analyser un sujet, formuler une problématique, élaborer un plan détaillé, concevoir les parties clés de la copie, savoir tenir le langage qu'attend tout examinateur d'un candidat.

I. La dissertation

La dissertation est une démonstration. Elle suppose une parfaite acquisition des bases fondamentales du discours économique et social. Ce discours est une articulation de concepts, d'idées, de faits en vue de convaincre le lecteur. Le candidat au baccalauréat économique et social doit maîtriser les bases de l'écriture. Cet apprentissage est aussi déterminant pour sa réussite que l'accumulation de connaissances et informations en rapport direct avec le programme scolaire. Tout texte économique ou sociologique s'élabore en respectant une harmonie créée par la cohabitation des principes fondamentaux, des principes de démonstration et des principes d'expression. Toute défaillance dans cet art de l'écriture déprécie la valeur de la copie.

1. Objectivité, rigueur et rationalité

La dissertation se construit sur les trois bases – objectivité, rigueur et rationalité – de tout discours de sciences sociales.

L'*objectivité* d'un écrit se trouve dans la capacité de l'élève à chercher au-delà des apparences données par les chiffres et les informations fournies dans les documents. Il s'agit aussi d'être capable d'examiner sans aucun *a priori* (préjugé) tout contenu d'un document : doctrine, idée, fait, événement ou phénomène.

La *rigueur* apparaît au niveau du choix et de la maîtrise des concepts utilisés, de la vérification des hypothèses de travail, des références utilisées pour construire l'argumentation.

La *rationalité* de l'élève correspond à sa faculté de comparer, discuter et choisir les moyens de la démonstration en fonction des objectifs fixés par lui-même ou imposés par la nature du sujet à traiter. Il s'agit de prouver sa capacité de trouver pour chaque tâche les moyens adéquats (arguments, calculs, citations, exemples, etc.).

2. Ordre, progression et cohérence

Leur respect accentue les vertus démonstratives des trois qualités précédentes : objectivité, rigueur et rationalité. En effet, comment prétendre à l'objectivité sans ordre (plan), à la rigueur sans progression, ou à la rationalité sans cohérence ?

L'*ordre* représente le plan détaillé élaboré par le candidat. Aucune dissertation ne s'accommode d'improvisation. Il faut passer un temps suffisant pour élaborer un plan détaillé qui guidera l'examinateur. Celui-ci doit constater une *progression* dans la démonstration. Plus il avance dans la lecture de la copie, plus sa compréhension globale du sujet augmente ; sinon cela signifie que le candidat n'a pas respecté l'un des principes de la dissertation.

Enfin, tout discours, en particulier économique ou sociologique, est doté d'une certaine *cohérence* interne. Il ne pourra l'atteindre que si son auteur a établi un plan détaillé qui ne contient aucune contradiction entre parties, sous-parties et paragraphes. Cette cohérence prouve que le candidat maîtrise une logique et possède une mémoire qui l'empêchent de se contredire.

3. Concision, précision et clarté

Concision, précision et clarté sont les principes d'expression. Ce triptyque révèle à l'examinateur le niveau de maîtrise de la langue française chez le candidat.

D'abord, la *concision* est une capacité de choisir les mots, en fonction de l'effet souhaité. Ainsi, sans perte d'efficacité dans le texte, la concision est une économie de mots, de phrases et de paragraphes, par le bon choix des mots, l'habilité à les placer à l'endroit idoine de la phrase. Boileau disait : « Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire. »

La *précision* du texte n'apparaît que chez le candidat qui est fortement animé par le souci de se faire bien comprendre. Plus exactement celui qui ne demande pas à l'examinateur un effort de compréhension pour combler son incapacité de s'exprimer avec nuances.

Quant à la *clarté,* le meilleur conseil à donner sera toujours celui de Boileau : « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément. »

II. La question de synthèse

Cette nouvelle épreuve diffère totalement de la dissertation traditionnelle de sciences économiques et sociales. C'est un travail guidé pour évaluer à la fois les connaissances et le savoir-faire pratique du candidat. A cet effet, les réformateurs ont préconisé une série de questions préparatoires se rapportant explicitement ou implicitement aux documents annexes en nombre très limité. L'ensemble de ces questions est noté sur dix points. Ce travail prépare la réponse à la question de synthèse, avec problématique et plan suggérés.

1. Spécificité de la nouvelle épreuve

D'apparence facile pour ceux qui redoutent depuis toujours l'épreuve de la dissertation, cette nouvelle épreuve demeure néanmoins difficile quand le candidat a compris les critères rigoureux de sa réussite. D'abord il s'agit de juger l'esprit de synthèse du candidat et non pas sa capacité de répondre à sa manière. Chaque question préparatoire exige une réponse qui n'excède pas la moitié de la feuille d'examen (10 à 15 lignes maximum selon la taille de l'écriture, sauf indication contraire).

Ces questions préparatoires sont de cinq sortes : *définition* de termes économiques ou sociologiques, *calcul de base* (moyenne, indice, propension, ratio, marge, structure, écart, glissement), *compréhension* (fait, phénomène, pensée), *confrontation* (faits, phénomènes, idées), *rappel* (loi, effet, mécanisme, théorie, doctrine). Le tout en dix lignes maximum.

Dans la plupart des cas la réponse est composée d'au moins deux éléments et de trois au plus. Dans un premier paragraphe l'élève expose le cadre général de la réponse, dans un second il entre dans le vif du sujet, puis termine par un troisième paragraphe qui actualise la réponse ou ouvre une perspective.

2. Difficulté de cette épreuve

L'ensemble des réponses et des résultats obtenus est censé servir comme matériau pour l'élaboration de la réponse à la question de synthèse notée sur dix points. C'est à ce niveau que le risque est

grand de fournir, en guise de réponse, un exercice de paraphrase des réponses déjà données aux questions préparatoires. Pour éviter ce piège, la seule solution sera de s'exercer souvent aux questions de synthèse en classe avec le professeur de sciences économiques et sociales.

Avec une suggestion de plan et une problématique proposée, cette seconde partie ressemble à une dissertation où, plus que jamais, la concision de l'écrit gouverne toute la démonstration du candidat. Les textes officiels recommandent le modèle de trois pages, ni plus ni moins. En pratique, il faudra réserver un tiers de page maximum pour l'introduction, autant pour la conclusion et seulement un quart de page maximum pour la transition. Les deux ou trois parties suggérées explicitement ou implicitement par le plan se partagent de manière équilibrée les deux à deux pages un quart qui restent.

III. Le classement des sujets proposés

Les sujets de sciences économiques et sociales proposés à la Série ES du bac ne diffèrent pas en apparence de ceux qu'on retrouve dans des concours de très haut niveau (entrée à l'ENA, inspecteur des Finances), du moins si l'on s'en tient au libellé. Pour le même sujet programmé (ex.: le rôle du dollar dans l'économie française), la seule différence vient des exigences intellectuelles du correcteur qui sont en rapport avec le niveau requis pour chaque type d'examen.

Nous avons remarqué que les sujets de sciences économiques et sociales peuvent être classés en quatre catégories: stratégie, vision, bilan, relation. Chacune d'elles peut contenir implicitement un ordre de travail différent de l'ordre explicite, mais en réalité c'est la catégorie qui impose sa logique au sujet. Chaque ordre de travail peut s'exécuter par des plans différents. Nous en avons retenu trois. *Il suffit de savoir classer le sujet pour connaître l'ordre de travail et donc automatiquement les différents plans possibles pour l'exécuter convenablement.* Cela pourrait se faire tant pour la dissertation que pour l'épreuve de synthèse.

1. Première catégorie

Les sujets relatifs à une **mesure** de politique économique ou sociale, une **stratégie** de croissance, un plan d'expansion ou de développement. Cette première catégorie de sujets contient implicitement l'ordre de travail suivant : **discuter** les raisons, les fondements, les moyens, les objectifs, les risques d'une mesure, d'une politique ou d'une stratégie. La discussion sera menée en s'appuyant sur l'un des trois plans adéquats : **critique**, **dialectique**, **thématique**.

Exemples de sujets : 1 / Vous analysez le mouvement de privatisation en cours dans certains pays capitalistes développés. 2 / Vous analyserez les transformations de l'investissement des entreprises depuis les années 80 dans les pays développés à économie de marché. 3 / Jusqu'où serait-il possible d'accepter un désengagement de l'État en France ?

2. Seconde catégorie

Les sujets contenant une « **prophétie** », une **vision** historique ou une politique déjà réalisée mais visant un but précis (soit explicité dans l'énoncé, soit supposé connu par le candidat). Ils suggèrent implicitement l'ordre de travail suivant : **déterminer** le degré de vérité, de réalisation ou de confirmation de la vision historique ou de la prophétie. La détermination se fait avec l'une des trois démarches : **historique**, **gradation**, **dialectique**.

Exemples de sujets : 1 / Rien ne sera moins industriel que la société industrielle, disait Jean Fourastié en 1949. Qu'en pensez-vous ? 2 / Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain, les investissements de demain seront les emplois d'après-demain, déclarait le chancelier allemand Helmut Schmidt au Bundestag en 1976. Vérifiez ce théorème à la lumière des expériences des pays développés à économie de marché. 3 / En 1942, l'économiste autrichien Joseph Schumpeter écrivait dans *Capitalisme, socialisme et démocratie :* « Le capitalisme travaille pour le compte du socialisme. » Cette vision vous paraît-elle pertinente aujourd'hui ?

3. Troisième catégorie

Les sujets comportant le **bilan** d'une action, d'une mesure, d'une pratique, d'une politique économique ou sociale, d'une stratégie financière, commerciale, industrielle ou sociale. Ils recommandent implicitement l'ordre de travail suivant : **exposer** les éléments, les résultats, les conséquences, les effets, les raisons, les causes, les risques, etc. L'élaboration du bilan se fait grâce aux trois plans recommandés : **comparatif, progressif, thématique.**

Exemples de sujets : 1 / Vous montrerez ce que la consommation relève des caractéristiques d'une société. 2 / Ces dernières années on a observé une montée de l'endettement des ménages dans les pays développés à économie de marché. Vous décrirez et expliquerez ce phénomène. 3 / Vous réfléchirez sur l'investissement et ses conséquences dans les PDEM.

4. Quatrième catégorie

Les sujets évoquant des **liens,** des rapports, des relations entre un phénomène ou une situation A et un phénomène ou une situation B. Ils dictent implicitement l'ordre de travail suivant : **établir** les liens, les rapports, les relations entre A et B et leurs limites objectives. Les plans **comparatif, descriptif** et **dialectique** semblent particulièrement adéquats.

Exemples de sujets : 1 / Dans quelle mesure les inégalités de revenus expliquent-elles les différences de consommation entre ménages ? 2 / Quelles liaisons peut-on établir entre les progrès de l'instruction et l'évolution de la natalité dans les pays du Tiers Monde ? 3 / Suffirait-il d'augmenter la production agricole du Tiers Monde pour résoudre le problème de la faim ?

Remarque. — Certains sujets proposés à des concours sont résumés en un seul mot, l'investissement, les taux d'intérêts, le chômage, l'inflation. Peu fréquents, ces sujets exigent un exposé méthodique des connaissances historiques, théoriques et factuelles. Indifféremment certains candidats adoptent un plan directeur historique, thématique, gradation ou dialectique. Or, une bonne maîtrise des trois techniques d'analyse des termes clés fera facilement ressortir la problématique centrale et les problématiques sous-jacentes, donc automatiquement le classement du sujet dans l'une des quatre catégories et le plan adéquat à choisir parmi les trois plans adaptés.

IV. Le choix du sujet

1. La réforme, un avantage ou un inconvénient ?

Jusqu'en juin 1994 les élèves de Terminale B devaient choisir un sujet parmi deux proposés, de même nature. Qu'ils aient aimé ou redouté l'épreuve, le jour du bac tous les élèves se retrouvaient devant le même type de travail, la dissertation. Il leur restait à choisir entre le sujet économique et le sujet sociologique lorsque cette configuration se présentait, parce que la tendance, dès la fin des années 1980, était à la multiplication de sujets transversaux.

Mais depuis juin 1995 les candidats au baccalauréat ES ont le choix entre la dissertation et la question de synthèse. Moindre souci pour les uns. Complication supplémentaire pour les autres. En effet, on entend souvent des élèves dire préférer la sociologie à l'économie ou inversement, certains avouent qu'ils sont plus à l'aise pour la question de synthèse et inquiets devant la dissertation ou *vice versa*. Que doit faire l'élève davantage familiarisé à la question de synthèse et à la sociologie, et qui se retrouve avec une question de synthèse pour un sujet purement économique ? Que doit faire aussi l'élève qui réussit plus facilement à faire la dissertation et comprend mieux les sujets économiques, mais qui découvre au centre d'examen un sujet économique à traiter obligatoirement en question de synthèse ? Il est certain que la réforme est loin d'arranger les affaires de tous les candidats. C'est pour cela que nous proposons la technique de choix suivante.

2. Critères du choix de la dissertation

Qui doit choisir la dissertation ? Principalement l'élève qui a suivi un enseignement dès la seconde où les enseignants successifs ont insisté constamment sur l'élaboration d'un plan détaillé, la définition des concepts et du champ d'analyse, l'articulation des arguments. Bref, l'élève capable de construire un discours de six pages (introduction, transitions et conclusion comprises) imprégné des neuf valeurs, fondatrices (objectivité, rigueur, rationalité), constructives (ordre, progression, cohérence) et expressives (conci-

sion, précision, clarté). Car la dissertation est une démonstration avec arguments et références.

Quel élément doit déterminer le choix de la nature du travail (dissertation ou question de synthèse)? Est-ce seulement les capacités intellectuelles que nous venons d'énumérer? En principe les sujets sont de difficulté égale, et même lorsqu'une différence de difficulté est pressentie par le jury d'examen, une modification des exigences risquera d'intervenir au moment des corrections. Le correcteur sera plus exigeant pour un sujet classique et relativement moins pour un sujet difficile. Donc, si nous admettons que les sujets proposés sont d'égale difficulté pour tous les candidats moyens, nous dirons que le choix de l'élève s'exerce en fonction des habitudes de travail en classe. Il semblerait que les élèves de Terminale ES appréhendent moins la question de synthèse que la dissertation, ce qui entraîne des impasses en méthodologie dans certains établissements où nos collègues donnent beaucoup de questions de synthèse au détriment du travail de la dissertation. Mais est-ce que le choix de la question de synthèse en classe n'est pas biaisé compte tenu des exigences de cette épreuve lorsqu'elle est corrigée par un jury anonyme ?

3. Critères du choix de la question de synthèse

Le choix ou l'abandon de la question de synthèse se fait en **deux étapes.** L'élève commence par jauger la question principale, ensuite il examinera les questions préparatoires.

Une question de synthèse est composée de six à sept questions préparatoires en plus de la question de synthèse proprement dite. En lisant cette dernière l'élève voit tout de suite si elle **fait partie des thèmes traités et révisés,** car certains de nos collègues font des impasses comme d'ailleurs des élèves bien encadrés, mais toujours à l'affût des rumeurs, font eux-mêmes les impasses dans leur programme de révisions.

Ce premier test à partir de la question principale ne suffit pas pour décider le candidat à choisir. Il doit aussi examiner les questions préparatoires. S'il a la certitude de très bien connaître les réponses à la moitié des questions posées, il aura peu de risque d'opter pour la question de synthèse. En effet, puisque la réponse à la question principale se fait en grande partie avec les réponses des

questions préparatoires, notre candidat aura au moins 50% de chances de répondre correctement.

Il faut savoir que la moyenne nationale aux deux épreuves est de 9/20. Celle de Paris est plus faible d'un point.

V. Les étapes de travail

1. Classement du sujet et analyse des termes clés

Pour la dissertation comme pour la question de synthèse, une lecture réfléchie de la directive de travail s'impose avant d'aller explorer en profondeur d'abord les documents annexes et ensuite les termes clés de l'énoncé ou la tournure de la question posée. En lisant l'énoncé le candidat devra être capable de classer le sujet et se rappeler les trois plans correspondants. Il ne pourra choisir le plan directeur qu'après une analyse faite sur les documents et l'énoncé. Ce travail de classement et de remémorisation des trois plans adaptés n'excède pas cinq minutes.

L'analyse méthodique du sujet lui permettra de fixer les délimitations (temporelle et spatiale) du sujet, cerner la problématique principale ainsi que les problématiques sous-jacentes, mobiliser toutes les connaissances en rapport direct avec le problème à traiter. Pour la dissertation, le travail sur l'énoncé comme sur les documents annexes exigera bien trois quarts d'heure à une heure.

2. L'élaboration d'un plan détaillé

Cette seconde étape est très déterminante dans la réussite ou l'échec du candidat. Élaborer un plan détaillé à partir du travail d'analyse (première étape) signifie être capable d'emboîter trois plans pour faire une combinaison logique dans sa lecture et heureuse dans sa compréhension. Pour l'épreuve de dissertation, une bonne demie heure sera nécessaire pour concevoir et rédiger au brouillon un plan très détaillé avec indication des endroits de citations des documents annexes et de la taille nécessaire des parties, sous-parties et paragraphes afin d'éviter tout déséquilibre – quantitatif ou qualitatif – dans la copie. A la fin de cette étape, il restera environ deux heures et demie de travail.

3. La rédaction de canevas des parties clés

Après avoir rédigé au brouillon un vrai plan détaillé, le candidat a tout intérêt à esquisser un brouillon d'introduction, de transition(s) et de conclusion, parties clés sur lesquelles il reviendra fréquemment pour les améliorer au fur et à mesure de la rédaction directe, au propre, du développement à partir du plan détaillé. Un élève de terminale ne peut pas se permettre de recopier intégralement un brouillon de plusieurs pages, il doit être capable de rédiger directement à partir d'un plan détaillé.

Pour résumer ces trois étapes de travail, disons que *l'analyse demandera une heure de travail, l'élaboration du plan détaillé une demie heure, le travail de rédaction proprement dit et de relecture occupera les deux heures et demie qui restent.*

VI. De la problématique au plan détaillé

1. L'analyse des documents annexes

Le nouveau baccalauréat a divisé par deux le nombre de documents annexes qui n'excèdent pas six. Ils sont répartis entre les textes, les tableaux et les graphiques. Pour exploiter sérieusement ces annexes, l'élève doit disposer d'une méthode d'analyse des textes, d'interprétation des statistiques et des courbes ou diagrammes. La lecture d'un document annexe procure deux types de matériaux intellectuels pour rédiger la dissertation ou les réponses aux questions : ceux qu'on doit extraire comme des éléments utiles à l'argumentation et ceux vers lesquels renvoie explicitement ou implicitement le contenu du document.

Dans tout document le candidat doit noter au brouillon les observations générales que lui inspire le contenu, les situations opposées ou extrêmes, les faits remarquables, les tendances particulières. C'est un exercice qui se fait normalement dès la seconde. Cela dépend du niveau d'exigence de l'enseignant !

Cette récolte ne permet pas à l'élève de se mettre au travail pour l'élaboration de son plan détaillé. Car le contenu de chaque document analysé renvoie vers des faits, des lois, des effets, des théories,

des doctrines, des événements, des auteurs, en rapport avec le document. Le candidat doit trouver rapidement toutes ces informations qui lui servent de matériaux pour échafauder son argumentation rigoureuse.

2. L'analyse des termes clés

Les termes clés peuvent être des concepts économiques, sociologiques ou tout simplement des termes ordinaires, y compris des adverbes ou des prépositions.

Ces termes se classent en deux catégories : les termes abstraits qui expriment une idée et les termes concrets qui désignent un objet ou un fait quantifiable.

Trois méthodes permettent d'analyser ces termes clés : *la méthode des équivalents, la méthode de la causalité et la méthode de l'association d'idées.* Les termes abstraits s'analysent couramment avec la recherche d'équivalents ou l'association d'idées ; tandis qu'avec les termes concrets il faut lister les équivalents et établir la chaîne de causalité.

La méthode des équivalents consiste à trouver pour le terme clé souligné son équivalent sémantique ou contextuel. Le synonyme d'un mot peut ouvrir des pistes occultées par le terme souligné. L'évocation de certains synonymes du terme clé recrée spontanément tout un ensemble de représentations, tandis que l'arrêt sur ce mot clé peut nous inhiber totalement. Parfois, l'équivalent sémantique est moins intéressant que l'équivalent contextuel, notamment pour les expressions clés. Un candidat risque d'être bloqué devant l'expression « demande d'emploi » ; mais peut-être que son équivalent contextuel « offre de travail » crée plus facilement toute une série d'autosuggestions de pistes de réflexion auxquelles il n'avait pas pensé auparavant.

Exemple de sujet : *Les conditions d'insertion de la population active sur le marché du travail semblent avoir été modifiées. Pouvez-vous analyser les facteurs déterminants qui sont à l'origine de cette transformation ?*

Exemple d'expression clé à analyser avec la méthode des équivalents : **conditions d'insertion.** Les équivalents de cette expression sont : les possibilités d'accès au marché, les critères retenus pour l'admission, le profil correspondant au poste proposé. Cela veut dire aussi qu'il existe des conditions imposées de part et d'autre.

— Conditions imposées par l'offreur : 1 / Prétentions : niveau de salaire, protection sociale, sécurité physique. 2 / Aspirations : liberté, promotion, responsabilité, avenir, etc.
— Conditions imposées par le demandeur : 1 / Exigences : qualification, expérience, études. 2 / Contraintes : motivation, salaire, flexibilité, disponibilité, polyvalence et spécialisation.

La méthode de la causalité s'applique principalement aux termes concrets quantifiables (investissement, prix, épargne, chômage, intérêt, impôt, etc.). Il s'agit de considérer toujours le mot souligné comme une réalité, un fait, une grandeur qui a ses raisons, origines, causes, formes, conséquences, effets, répercussions, etc. L'élève peut dresser au brouillon trois colonnes pour lister les causes, les formes et les conséquences. Exemple : si dans la directive de travail il a souligné le terme « investissement » comme un mot clé, il devra se rappeler toutes les raisons de cet acte, les formes qu'il prend et ses conséquences positives et négatives, économiques et sociales, à court et à long terme, au niveau microéconomique comme à une échelle macroéconomique, dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire si possible.

Exemple de sujet : *Après la Seconde Guerre mondiale, les taux élevés de croissance enregistrés dans les grandes puissances capitalistes permettaient de penser qu'en 1990 la* ***pauvreté*** *serait totalement éradiquée. Or, depuis le début des années 1980, non seulement la pauvreté traditionnelle persiste, mais une nouvelle pauvreté se développe parmi des catégories sociales jusqu'alors non nécessiteuses.*

Exemple de terme clé à analyser avec la méthode de la causalité : la **pauvreté.** Causes de la pauvreté : insuffisance de l'instruction, absence de patrimoine, pas de métier demandé ou dépréciation statutaire du métier, faiblesse du réseau relationnel, médiocrité du revenu, promiscuité et inconfort du lieu d'habitation. Formes de pauvreté : héréditaire, accidentelle, ancienne, nouvelle. Conséquences : exclusion, marginalité, insécurité, surcoût social, rupture des liens sociaux, perte pour les producteurs, disparition d'activité, apparition de ghettos, délinquance juvénile, échecs scolaires, détérioration de la santé publique, menace pour les classes moyennes, risque d'instabilité politique (révoltes populaires), etc.

La méthode de l'association d'idées ne concerne essentiellement que les termes clés abstraits, car pour les termes concrets les deux méthodes précédentes permettent de tout recenser quand elles sont maîtrisées par l'élève. L'association d'idées suppose que le terme

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

souligné est d'abord une abstraction comme, par exemple, progression, régression, efficacité, compétitivité, objectif, critère, encore, de nouveau, à nouveau, en hausse, en baisse, en relation. Ce terme souligné ne peut être isolé dans la pensée, il est obligatoirement le centre de toute une constellation d'idées. La méthode des équivalents donne le sens restreint ou large d'un terme, tandis que cette méthode nous renvoie vers les idées auxquelles nous fait penser le terme souligné. Par exemple, le mot «progression» doit être associé à l'idée d'existence d'un plan préétabli ou d'une stratégie conçue par un agent économique, à la réussite des objectifs pour un fait heureux (investissement) ou à l'échec, l'incapacité, l'erreur des acteurs économiques et sociaux en cas de fait malheureux (chômage), à l'explication des écarts entre les prévisions de ces acteurs et les résultats, au bien-fondé des explications fournies par les économistes sur cette situation, et enfin aux intentions des pouvoirs publics et acteurs concernés.

Exemple de sujet : La ***décélération*** *de la hausse des prix observée depuis les début des années 1980 ne présente-t-elle que des avantages pour la France ?*

Exemple de terme clé à analyser avec la méthode de l'association d'idées : la **décélération.** La hausse des prix est perçue comme un mouvement, une tendance localisée ou générale. La décélération consiste à réduire le rythme, diminuer la vitesse du mouvement, ce qui ne signifie pas arrêt du phénomène. L'accélération comme la décélération sont l'expression d'une force. Cela devrait faire penser aux actions de politique économique, aux acteurs impliqués dans le processus de décélération, à leurs motivations exprimées ou implicites, aux conflits de méthodes ou d'intérêts créés par le phénomène de ralentissement de la hausse des prix.

3. Le plan détaillé

Combien de plans peut-on utiliser en sciences économiques et sociales ? Chaque catégorie de sujets requiert les plans adaptés. Il est cependant possible de distinguer une dizaine de plans types plus fréquemment utilisés : *plan comparatif, plan critique, plan descriptif, plan dialectique, plan gradation, plan historique, plan inventaire, plan progressif, plan thématique, plan tiroir.*

Qu'est-ce qu'un plan directeur ? **Aucune dissertation ne se fait avec un plan unique,** la démonstration s'appuie sur une combinai-

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

son d'au moins deux plans – QS – ou trois – dissertation. Le plan qui gouverne les parties s'appelle *plan directeur*.

Qu'est-ce qu'un plan de soutien ? Comme son nom l'indique, il soutient la logique du plan directeur. On ne le voit apparaître que dans les sous-parties de la dissertation. Par exemple, si le plan directeur est historique, chacune des deux ou trois parties recouvre une période. Si le plan de soutien est thématique, nous aurons pour chacune des parties, deux, trois, voire quatre thèmes différents correspondants à chacune des sous-parties. Combiner des plans, c'est trouver un plan directeur pour les parties, un premier plan de soutien pour les sous-parties, un second plan de soutien pour les sections ou paragraphes prévus.

Comment choisir le plan directeur ? Nous avons vu plus haut que chacune des quatre catégories de sujets contient un ordre de travail implicite (le verbe directeur) qui impose trois plans adéquats. Le candidat doit choisir son plan parmi les trois possibles, pour chaque type de sujet, en procédant par un test d'élimination afin d'arriver au plan le plus recommandé pour son niveau de connaissances. Le choix d'un plan obéit à deux impératifs : 1 / Il dépend essentiellement des connaissances mobilisées par le candidat à travers l'analyse des documents annexes et de ses souvenirs de cours. 2 / Mais surtout il doit méditer sur cette phrase salutaire : *J'adopte le plan qui met en valeur mes connaissances et qui cache si possible mes lacunes.*

Qu'est-ce qu'un plan détaillé ? Ce qu'on appelle communément le plan détaillé est en réalité **une combinaison de plusieurs plans adéquats** pour traiter le sujet. Les parties obéissent à une logique (un des dix plans). Les sous-parties sont gouvernées par une autre logique (premier soutien, l'un des neuf plans non utilisés) pour structurer les arguments, les faits et les idées. Les sections ou paragraphes sont ordonnés selon un troisième plan servant de second soutien parmi les huit autres.

4. Les dix plans directeurs[1].

Le *plan comparatif* est choisi dans les sujets de catégories 3 (bilan) et 4 (relation) lorsque les différences de deux faits, éléments, phénomènes, situations, etc., sont plus significatives que leurs res-

1. Les illustrations de ces plans se feront dans les chapitres 2, 4, 5 et 6.

semblances. Il s'agit de trouver écarts, particularités, singularités et de pouvoir leur donner un sens.

Le *plan critique* est souvent préférable au plan dialectique dans les sujets de catégorie 1 (stratégie). Il s'agit d'exposer les fondements et les moyens d'une politique ou d'une stratégie et ensuite de formuler toutes les réserves, critiques, limites, risques rattachés à ce projet ou à cette pratique.

Le *plan descriptif* s'applique aux sujets de catégorie 4 (relation) et s'appuie automatiquement sur un autre plan (ex. : gradation, thématique, progressif) pour pouvoir donner un repère, une base, un support au travail de description.

Le *plan dialectique* est utilisé pour les sujets de catégories 1 (stratégie), 2 (vision) et 4 (relation). Il suppose la connaissance précise de deux points de vue opposés (deux écoles de pensée) sur un problème et la capacité de les confronter au réel.

Le *plan gradation* est applicable aux sujets de catégorie 2 (vision). Il répartit l'argumentaire en niveaux distincts de raisonnement pour bien cerner le problème : théorique et pratique, primaire, secondaire et tertiaire, micro-, méso- et macroéconomique, premier, second et troisième ordre, etc.

Le *plan historique* est pratiqué essentiellement pour les sujets de catégorie 2 (vision). Ce qu'on appelle « plan historique » en sciences économiques et sociales n'est pas une chronologie exacte, mais des césures d'une longue période (ex. : 1945-1997) en deux ou trois sous-périodes (1945-1973, 1974-1997 ou 1945-1973, 1974-1981, 1982-1997) et surtout la justification rationnelle de ces césures.

Le *plan inventaire* est le seul à ne servir que pour les sous-parties et sections d'un exposé écrit. Car en sciences économiques une copie se subdivise en deux parties minimum ou en trois parties maximum. Comme son nom l'indique, il s'agit de faire l'inventaire des causes, conséquences, effets, raisons, etc.

Le *plan progressif* est recommandé pour les sujets de catégorie 3 (bilan). Il s'agit de raisonner distinctement sur l'élément (une rubrique, un groupe) et sur l'ensemble (la classe sociale, la société, la globalité). Donc on peut partir du général (première partie) au particulier (seconde partie) ou inversement.

Le *plan thématique* s'adapte aux sujets de catégories 1 (stratégie) et 3 (bilan). On utilise d'abord un pré-plan inventaire de la question et ensuite on regroupe les réponses trouvées par thèmes homogènes pour en faire des parties.

Le *plan tiroir* est très rare, parce qu'il s'agit d'une combinaison de deux logiques complémentaires : plan gradation et plan progressif. Parfois l'élément et l'ensemble (plan progressif) sont aussi une hiérarchie ou une stratification (plan gradation). Exceptionnellement ce plan peut remplacer le plan par gradation dans les sujets de catégorie 2 (vision) et le plan progressif dans les sujets de catégorie 3 (bilan).

Remarque. — Ces dix plans directeurs servent tous de plans de soutien pour les sous-parties et les sections (paragraphes). Lorsque vous choisissez un plan de soutien, ce sera le même pour les deux, trois ou quatre sous-parties ou sections du devoir, sinon vous désarticulerez la logique générale du plan de dissertation ou de question de synthèse. L'examinateur ne comprendra pas le fil conducteur de votre plan et vous sanctionnera pour cette faute de logique.

5. L'utilisation des documents

Les sujets avec documents sont devenus courants dans de nombreux examens et concours. Perçus comme une faveur pour réduire les risques du hors sujet, ils posent néanmoins de graves problèmes à une certaine catégorie de candidats. En effet, la fameuse expression annonçant le sujet, « à l'aide de vos connaissances personnelles et des documents ci-joints... », a induit plus d'un candidat en erreur. Bien que depuis juin 1995 la formulation des sujets ne soit plus la même, le problème de l'utilisation des documents demeure intact.

D'abord, que veut-on dire par « connaissances personnelles » ? Généralement il s'agit des leçons apprises en classe, des lectures recommandées par le professeur et des lectures personnelles d'ouvrages ou de journaux et magazines sérieux. Quant aux documents fournis pour aider le candidat à « rafraîchir sa mémoire » – dans le cas d'une dissertation –, trop de malheureux les utilisent pour remplir plus vite les deux ou trois copies doubles. Ainsi, ils espèrent s'attirer les faveurs du jury, avec l'impression d'être productifs. Mais en vain.

Les sujets avec documents présentent une caractéristique particulière. Le choix des documents doit, en principe, se faire selon une logique implacable. C'est-à-dire que chaque document joue un rôle précis dans la topologie du sujet. Un équilibre devrait être nécessaire entre les textes littéraires, les tableaux, les graphiques et les

« points de vue ». La technique d'analyse des documents sera exposée en détail dans le chapitre trois. Après avoir bien analysé les documents, l'élève fera un **travail de repiquage** qui consiste à noter sur le plan détaillé le numéro de chaque document afin de l'exploiter lors de la rédaction au propre de ce plan détaillé. Pour résumer, disons que certaines feuilles de brouillon contiendront l'analyse détaillée des documents annexes avec les numéros respectifs bien mis en évidence, et d'autres exposeront le plan détaillé avec le repérage des parties, sous-parties, sections et paragraphes où le candidat utilisera l'analyse faite sur chacun des documents – aspects quantitatifs et aspects qualitatifs.

VII. Le contenu de la copie

1. Les parties clés de la copie

Qu'est-ce qu'une introduction ? C'est une réponse aux cinq questions suivantes : *a* / Quelle est la nature, la spécificité, l'importance du problème à traiter ? *b* / Quelle est sa dimension géographique ? *c* / Quelle est sa délimitation temporelle ? *d* / Quels sont les problèmes sous-jacents au problème général ? *e* / Quelles sont les étapes nécessaires au traitement de ce problème (l'annonce du plan se fait par autant de phrases interrogatives que de parties prévues) ? L'introduction d'une dissertation demande 12 à 20 lignes, celle d'une question de synthèse doit être de moitié moins importante, un tiers de page maximum.

Qu'est-ce qu'une transition ? Les parties de la dissertation doivent être obligatoirement soudées par une transition de quelques lignes. Il s'agit de *souligner* le résultat essentiel de la partie précédente, d'*annoncer* et surtout de *justifier* la partie suivante. Pour une dissertation cette partie clé exige 6 à 10 lignes maximum, mais dans la question de synthèse elle n'excède pas un quart de page.

Qu'est-ce qu'une conclusion ? Dans une dissertation, en 12 à 20 lignes maximum le candidat doit être capable d'exposer une *synthèse,* rappeler au correcteur les meilleurs résultats, les « temps forts » de ses quatre heures de travail et d'annoncer des pistes nouvelles, la *perspective,* que ni le temps de l'épreuve ni la nature du sujet ne l'obligeaient à explorer dans le développement : remarque,

paradoxe, suggestion, lien avec un autre sujet, perspective historique. La question de synthèse exige une conclusion beaucoup plus courte (un tiers de page maximum) avec les deux parties distinctes : la synthèse et la perspective.

2. Le développement

C'est le respect scrupuleux du programme de travail annoncé dans l'introduction doublé d'un respect des équilibres – quantitatif et qualitatif – entre les parties et aussi entre les sous-parties de l'exposé.

Dans la dissertation, le modèle courant de développement est d'environ cinq-six pages, tandis que la question de synthèse doit se faire en trois pages, taille imposée par les textes officiels, introduction, transitions et conclusion comprises. Dans les deux épreuves, le candidat devra impérativement respecter les équilibres.

D'abord, *l'équilibre quantitatif* de la dissertation. Les différentes parties doivent être à peu près équilibrées. Dans une dissertation de six pages en deux parties, chaque partie doit faire environ trois pages. Mais une dissertation de six pages en trois parties acceptera néanmoins un déséquilibre d'une demie page d'une partie à l'autre. Pour la question de synthèse le candidat dispose d'un peu plus de deux pages de développement. Puisque la plupart des questions de synthèse se conçoivent en deux parties, le déséquilibre acceptable n'excédera jamais un quart de page. Si le candidat préfère traiter cette question en trois parties, il aura intérêt à réduire les tailles des parties clés – introduction et conclusion – pour récupérer deux pages et demie de développement où chaque partie prendra au moins trois quarts de page, et tout au plus une page, transition comprise.

Ensuite, il y a *l'équilibre qualitatif* à respecter tant dans la dissertation que dans la question de synthèse. Chaque partie doit comporter des faits, des idées, des théories... Il n'est pas question, sous prétexte d'écrire le même nombre de lignes pour chaque partie, de délayer... Chaque partie doit comporter des éléments (faits, idées, théories) d'importance comparable.

3. Les attentes du correcteur

Un jury du bac est composé uniquement de professeurs de lycée, présidé par un agrégé ou un universitaire. Pour l'écrit comme pour l'oral, la réforme paraît parfaite sur le papier.

A l'écrit, en effet, une grille de correction est fournie par le ministère avec des indications précises. Par exemple, les correcteurs sont invités à retrancher des points lorsqu'ils rencontrent des fautes d'orthographe, de syntaxe ou une mauvaise présentation ; ils ajoutent des points aux copies qui contiennent tels éléments souhaitables dans la démonstration (idée, fait, événement, théorie, pratique, phénomène, etc.).

A l'oral, chaque examinateur reçoit un jeu de quarante sujets sur lesquels il doit interroger le candidat admissible. Plus jamais d'improvisation possible, comme cela se passait dans l'ancien baccalauréat B. Les candidats sont tous jugés sur des questions équivalentes en termes de difficulté.

Mais entre les textes écrits du ministère et les applications lors des corrections, chaque année nous livre sont lot de surprises pour les candidats malheureux. De bons lycéens sont déçus par leurs notes médiocres. Comment cela est-il possible ?

Notre longue expérience des jurys d'examen et de concours nous conduit à conseiller l'élève d'arriver au centre d'examen avec la somme de *connaissances requises,* une *méthode de travail* confirmée et surtout beaucoup de sérénité pour réussir. Mais est-ce que tout correcteur est parfaitement impartial ? Non, il faut le considérer simplement comme un lecteur bien informé qui attend de vous une *démonstration* bien *argumentée.* Plus l'information est *objective, rigoureuse* et *rationnelle,* plus la note sera élevée. L'examinateur dispose d'un temps limité pour corriger votre copie, surtout ne l'obligez pas à faire un effort particulier pour déchiffrer votre écriture afin de vous comprendre. N'inversez pas la charge, c'est à vous de lui faciliter la lecture de votre copie en veillant aux qualités d'*ordre,* de *progression,* de *cohérence* du texte rédigé. Si vous avez bien compris le rôle que jouent la *concision,* la *précision* et la *clarté,* vous serez lu très attentivement, de l'introduction jusqu'à la conclusion, et vous aurez ce que vous méritez.

2

Les sujets du Bac

COMMENT LES CLASSER ET LES INTERPRÉTER ?

La vision générale de la méthode exposée dans le précédent chapitre englobe tout ce dont aura besoin le candidat pour réussir l'épreuve de sciences économiques et sociales. *Notre méthode est fondée sur la capacité de l'élève à savoir classer les sujets proposés.* Avant d'approfondir les techniques d'analyse de documents, de formulation de problématique et d'élaboration du plan détaillé, il nous semble utile de consacrer un chapitre entier au classement et à l'interprétation générale des sujets.

Nous avons choisi, dans les annales des six dernières années, vingt-cinq sujets qui présentent encore un certain intérêt soit par les problèmes méthodologiques qu'ils posent, soit par leur thème qui demeure d'actualité. Ainsi le lecteur découvrira les difficultés des sujets officiels proposés au baccalauréat, tout en apprenant à s'exercer aux techniques de délimitations – temporelle et spatiale – et d'interprétation générale de l'énoncé d'un sujet d'ordre économique ou sociologique.

Bien que la technique de la mise en évidence des problématiques sous-jacentes soit totalement négligée par trop de lycéens moyens, nous avons estimé qu'il fallait faire ressortir pour chacun des vingt-cinq sujets les deux, trois ou quatre problématiques sous-jacentes afin d'habituer le candidat à travailler comme il lui sera exigé dans l'enseignement supérieur. Car il vaut mieux commencer maintenant à travailler dans l'esprit de l'enseignement supérieur, au lieu d'attendre, pour s'en convaincre, de subir d'abord le revers réservé au lycéen mal préparé à l'enseignement postbaccalauréat.

Enfin, nous avons pris soin de diversifier au maximum les sujets retenus dans ce chapitre pour aider le candidat à s'imprégner de l'esprit de la méthode à travers les six exercices de base : classement, choix des plans, délimitation temporelle, délimitation spatiale, problématique générale, problématiques sous-jacentes.

Sujet 1

Dans quelle mesure le vieillissement de la population constitue-t-il un handicap pour les pays développés à économie de marché ? (1995)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 4. Relations entre vieillissement et crise économique.

Plans directeurs : comparatif, descriptif, dialectique.

Délimitation temporelle : 1970-1997.

Délimitation spatiale : OCDE, CE ou G7.

2. Problématique générale

Trouver les situations concrètes dans lesquelles le vieillissement de la population (charge des plus de 60 ans) entraverait l'essor des PDEM ou aggraverait leurs déficits sociaux.

3. Trois problématiques sous-jacentes

1 / Vertus et limites des systèmes de solidarité intergénération.

2 / L'épargne des personnes âgées et son impact dans le financement de l'économie.

3 / L'ampleur des activités de services liées au troisième âge (équipement, médecine, loisirs).

Sujet 2

Vous analyserez les effets de la division du travail sur la productivité.
Vous intégrerez dans votre argumentation l'apport d'Adam Smith (1995)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 3. Inventaire des conséquences positives.
Plans directeurs : comparatif, progressif, thématique.
Délimitation temporelle : fonction de l'exemple de pays choisi.
Délimitation spatiale : PDEM et NPI.

2. Problématique générale

Exposer par catégories spécifiques les conséquences positives de la division du travail sur la productivité selon Smith.

3. Trois problématiques sous-jacentes

1 / Les coûts réels de la division du travail comparés aux gains formels de productivité.
2 / Les limites rencontrées dans certains pays à l'extension de la division du travail.
3 / Le problème de la dépendance de tout un pays inhérent à la division du travail.

Sujet 3

L'école est-elle un facteur d'ascension sociale ?
Vous intégrerez dans votre argumentation les thèses de Pierre Bourdieu et de Raymond Boudon (1995)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 4. Relation entre école et statut social.
Plans directeurs : comparatif, descriptif, dialectique.

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

Délimitation temporelle : des années 1960 aux années 1990.
Délimitation spatiale : France avec allusions au G7 ou à la CE.

2. Problématique générale

Est-ce que durant ces trois dernières décennies les familles ont réussi à faire obtenir à leurs enfants un statut social supérieur, seulement en investissant (temps et argent) dans l'éducation ?

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Toutes les formations ne garantissent pas une amélioration du statut social par rapport à celui des parents.
2 / Entre 1960 et 1997, le rôle de l'école a changé : forme-t-elle des producteurs réclamés par les patrons ou dispense-t-elle une culture générale destinée au consommateur disposant de revenus et de loisirs ?

Sujet 4

Dans quelle mesure la mobilité sociale s'explique-t-elle par la démocratisation de l'enseignement en France (1995)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 4. Relation entre démocratie et mobilité sociale.
Plans directeurs : comparatif, descriptif, dialectique.
Délimitation temporelle : des années 1960 aux années 1990.
Délimitation spatiale : France avec allusions au G7 ou à la CE.

2. Problématique générale

Le passage de l'enseignement de classe à l'enseignement de masse (lycée et université) a-t-il réellement modifié les mécanismes de reproduction sociale des groupes en France ?

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Historiquement, peut-on déterminer en France la part du libre accès aux études, dans le changement de statut social ?

2 / Qui détermine réellement l'accès à un statut social supérieur ?

Sujet 5

Dans quelle mesure la politique budgétaire est-elle efficace ? (1995)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet catégorie 1. Fondements et mérites d'une politique.
Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.
Délimitation temporelle : années 1980 et 1990.
Délimitation spatiale : France ou G7.

2. Problématique générale

Dans quelles circonstances nationales et internationales la France ou un pays membre du G7 pourrait profiter avantageusement d'une politique budgétaire ?

3. Trois problématiques sous-jacentes

1 / Une politique nationale comprend diverses mesures : comment déterminer l'impact des seules mesures relatives au budget ?

2 / Par rapport à quels objectifs une politique est-elle efficace ?

3 / Les objectifs de toute la nation ou ceux d'un groupe social ?

Sujet 6

Après avoir défendu la thèse de la diversité des pays en développement, vous montrerez que la notion de Tiers Monde a encore un sens. (1995)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 3. Inventaire des caractéristiques du Tiers Monde.

Plans directeurs : comparatif, progressif, thématique.

Délimitation temporelle : actualité.

Délimitation spatiale : NPI, OPEP, PED et PMA.

2. Problématique générale

Bien que les observateurs constatent que les pays du Tiers Monde ne rencontrent pas tous les mêmes problèmes, les théoriciens recensent douze carences caractéristiques de l'ensemble.

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Par-delà la classification (NPI, PED, OPEP, PMA) certains traits sont communs aux trois continents qui forment le Tiers Monde.

2 / Mais la position géopolitique de certaines nations favorise nettement un essor qui atténue ces traits communs.

Sujet 7

La protection sociale, en France, a-t-elle atteint ses objectifs ? (1994)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 3. Les succès et échecs de la protection sociale.

Plans directeurs : comparatif, progressif, thématique.
Délimitation temporelle : actualité.
Délimitation spatiale : France.

2. Problématique générale

Après avoir mis en évidence les objectifs assignés à la stratégie de protection sociale des origines (1945) à nos jours, il faudra dresser le bilan des domaines de réussite et des domaines d'échec.

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Distinguer nettement les composantes du champ du sujet – maladie, vieillesse, famille, chômage.

2 / Distinguer aussi objectifs quantitatifs (populations protégées) et objectifs qualitatifs (taux de protection maladie, accident, chômage, vieillesse ; étendue de la protection sociale).

Sujet 8

Comment peut-on expliquer les difficultés rencontrées par les systèmes de protection sociale dans les pays développés à économie de marché depuis 1973 ?
(1994)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 3. Inventaire descriptif des difficultés.
Plans directeurs : comparatif, progressif, thématique.
Délimitation temporelle : depuis 1973.
Délimitation spatiale : OCDE, CE, G7.

2. Problématique générale

Quelles sont les raisons de la crise des systèmes de protection sociale dans les PDEM, plus particulièrement en France, Angleterre, États-Unis et Japon ?

3. Quatre problématiques sous-jacentes

1 / Difficultés universelles inhérentes à l'évolution générale des sociétés capitalistes.
2 / Difficultés spécifiques au cas français.
3 / Difficultés des systèmes étrangers de protection sociale.
4 / Désaccord intellectuel sur la prééminence de certaines causes.

Sujet 9

Au cours des vingt dernières années, l'emploi féminin a été influencé par les mutations du marché du travail.
Vous analyserez ce phénomène.
(1994)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 4. Relation marché du travail et emploi féminin.
Plans directeurs : comparatif, descriptif, dialectique.
Délimitation temporelle : les deux dernières décennies.
Délimitation spatiale : France principalement.

2. Problématique générale

Que s'est-il produit depuis 1974 dans le marché du travail qui aurait provoqué des changements de comportement en matière d'emploi et de recherche de poste de travail chez les femmes ?

3. Trois problématiques sous-jacentes

1 / La notion même de marché du travail qui est contestée par les keynésiens.
2 / La segmentation du marché du travail en secteurs protégés et secteurs à risque.
3 / La contestation de la notion ambiguë d'*emploi féminin* (de nos jours y-a-t-il réellement des emplois exclusivement réservés aux femmes ?).

Sujet 10

Dans les pays capitalistes industrialisés la baisse des taux d'intérêt est-elle susceptible de favoriser la croissance ? (1994)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 4. Relation baisse des taux d'intérêt et croissance économique.

Plans directeurs : comparatif, descriptif, dialectique.

Délimitation temporelle : les années 1990.

Délimitation spatiale : OCDE, GE, G7.

2. Problématique générale

Confronter les théories sur la relation taux d'intérêt/taux de croissance, avec la situation des PDEM depuis 1990.

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Quels sont les points de vue théoriques – néoclassique et keynésien – sur la question ?

2 / Y a-t-il corrélation statistique entre taux d'intérêt et taux de croissance depuis 1990 ?

Sujet 11

Le choix des pays du Tiers Monde concernant leur agriculture sont divers. Vous réfléchirez à l'importance de ces choix pour ces pays (1993)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 1. Stratégie de développement agricole.

Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.

Délimitation temporelle : depuis les années 1960.

Délimitation spatiale : NPI, OPEP, PED, PMA.

2. Problématique générale

Quels sont les fondements, les moyens et les objectifs des choix agricoles selon les modèles dominants de développement ?

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Que vaut l'opposition modèle d'agriculture vivrière et modèle d'agriculture d'exportation ?

2 / Les pays ex-colonisés ont-ils réellement fait un choix en matière agricole depuis 1960 ?

Sujet 12

Dans les années 1980 certains penseurs ont envisagé le retour à l'État minimum. Jusqu'où pourrait-on admettre le désengagement de l'État en France ? (1994)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 1. Stratégie de désengagement de l'État.
Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.
Délimitation temporelle : années 1980 et 1990.
Délimitation spatiale : OCDE, CE, G7.

2. Problématique générale

En quoi un État minimum, désengagé des sphères économique et sociale, rendrait-il plus efficace ses propres actions régaliennes et contribuerait-il au meilleur fonctionnement des marchés ?

3. Trois problématiques sous-jacentes

1 / La philosophie du désengagement de l'État a-t-elle une réelle justification économique ?

2 / Un État fortement désengagé pourrait-il garantir efficacement la souveraineté nationale ?

3 / Les pays où l'État s'est désengagé de manière significative ont-ils réalisé de bonnes performances économiques et sociales ?

Sujet 13

Les principaux PDEM mènent depuis une dizaine d'années une politique de « désinflation compétitive ». La poursuite de cette politique fait l'objet d'un débat. Vous présentez les éléments de celui-ci (1993)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 1. Stratégie commerciale internationale.
Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.
Délimitation temporelle : années 1980 et 1990.
Délimitation spatiale : G7.

2. Problématique générale

Faudra-il continuer à pratiquer la désinflation si les objectifs initialement fixés sont déjà atteints ou impossibles à atteindre ?

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Quelle opportunité à pratiquer une désinflation dans une phase de récession ?

2 / Pourquoi n'arrive-t-on pas à relancer l'économie alors que l'inflation est à son plus bas niveau ?

Sujet 14

Les pays développés à économie de marché et les pays du Tiers Monde ont des taux de fécondité différents. Vous préciserez et expliquerez ces différences et les évolutions que vous constatez (1993)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 3. Inventaire descriptif des comportements démographiques.

Plans directeurs : comparatif, progressif, thématique.
Délimitation temporelle : les trois dernières décennies.
Délimitation spatiale : OCDE, Tiers Monde.

2. Problématique générale

Si dans les années 1960 les comportements démographiques étaient radicalement opposés, aujourd'hui des convergences apparaissent, notamment entre les pays de l'OCDE et les NPI.

3. Trois problématiques sous-jacentes

1 / Fondement des comportements démographiques.
2 / Risque de déséquilibre entre le Nord moins peuplé et le Sud surpeuplé.
3 / Risque d'universalisation d'un modèle unique (1 ou 2 enfants par couple) et de dépeuplement de certaines régions du monde.

Sujet 15

Alors que la stabilité des prix est devenue depuis une dizaine d'années un objectif prioritaire des politiques économiques des pays développés à économie de marché, certains s'interrogent sur le maintien d'un tel choix aujourd'hui. Vous préciserez les termes du débat (1993)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 1. Stratégie de concurrence internationale.
Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.
Délimitation temporelle : années 1980 et 1990.
Délimitation spatiale : OCDE, CE, G7.

2. Problématique générale

Les néoclassiques préconisent la lutte contre l'inflation comme préalable à toute relance économique. Quels sont leurs arguments et que leur reprochent les adversaires de cette stratégie ?

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Si tous ses partenaires arrivaient à un différentiel nul d'inflation, que pourrait gagner la France ?

2 / Est-ce que la gravité de la crise de l'emploi autorise le maintien d'une telle politique ?

Sujet 16

Vous vous demanderez si le libre-échange est favorable au développement économique et social des pays du Tiers Monde (1993)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 1. Stratégie de développement.
Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.
Délimitation temporelle : 1960-1997.
Délimitation spatiale : NPI, OPEP, PED, PMA.

2. Problématique générale

Peut-on soutenir que depuis trois décennies certains pays du Tiers Monde ont réussi à se développer grâce au libre-échange ?

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Du point de vue théorique et selon les économistes classiques, tout pays doit se développer grâce au libre-échange.

2 / Dans la pratique, apparition de deux formes différentes de commerce, le commerce stimulant au Nord et le commerce aliénant au Sud.

Sujet 17

Peut-on dire que les politiques dites « de rigueur » mises en œuvre depuis une dizaine d'années dans les pays développés à économie de marché (PDEM) ont atteint leurs objectifs ? (1993)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 3. Inventaire descriptif des objectifs atteints.
Plans directeurs : comparatif, progressif, thématique.
Délimitation temporelle : les années 1980 et 1990.
Délimitation spatiale : OCDE, CE, G7.

2. Problématique générale

Quel est le degré de réalisation des stratégies de lutte anti-crise ?

3. Quatre problématiques sous-jacentes

1 / Quels sont les objectifs fixés à ces politiques ?
2 / Sur quels critères les a-t-on retenus ?
3 / Pourquoi certains objectifs n'ont pas été atteints ?
4 / Faut-il persévérer dans cette politique ?

Sujet 18

Depuis les années 1980, quel est le rôle des firmes multinationales dans le processus d'internationalisation des économies capitalistes ? (1993)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 4. Relation FMN et mondialisation.
Plans directeurs : comparatif, descriptif, dialectique.
Délimitation temporelle : les années 1980 et 1990.
Délimitation spatiale : OCDE, Tiers Monde et ex-Bloc socialiste.

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

2. Problématique générale

Comment les FMN ont-elles contribué à décloisonner les économies nationales en marchés ouverts à toute entreprise ?

3. Trois problématiques sous-jacentes

1 / Les rôles traditionnels des FMN : vecteurs de progrès économique (néoclassiques) ou instrument de l'impérialisme (marxistes et tiers-mondistes) ?

2 / Quelle signification exacte donner au concept d'internationalisation (mondialisation, globalisation, libre-échange) ?

3 / Les institutions internationales, banques et assurances multinationales jouent-elles le même rôle ?

Sujet 19

La compétitivité-prix vous paraît-elle jouer un rôle déterminant dans les résultats du commerce extérieur ? (1993)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 1. Stratégie des prix adaptés aux fluctuations.
Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.
Délimitation temporelle : années 1980 et 1990.
Délimitation spatiale : OCDE, NPI, ex-communistes et PED.

2. Problématique générale

Peut-on affirmer que certains pays accusent des déficits tandis que d'autres réalisent des excédents grâce à la politique des prix ?

3. Trois problématiques sous-jacentes

1 / Que faut-il retenir de la loi de l'offre et la demande au niveau international ?

2 / Y a-t-il une politique des prix ou plutôt une compétitivité à travers le rapport qualité-prix ?

3 / Est-ce qu'une nation peut être compétitive à tous les niveaux de gamme ou doit-elle choisir des niveaux pour s'affirmer, comme le font certains NPI ?

Sujet 20

Un PDEM doit-il s'interdire tout recours à des mesures de type protectionniste ? (1993)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 1. Stratégie de protection d'un marché intérieur.
Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.
Délimitation temporelle : les trois dernières décennies.
Délimitation spatiale : OCDE, CE, G7.

2. Problématique générale

La théorie du libre-échange assure le développement aux nations qui l'appliquent, mais n'y a-t-il pas des cas où il ne faudra pas l'appliquer pour sauvegarder les intérêts nationaux ?

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Dans l'absolu quelles sont les vertus du libre-échange ?
2 / Mais étant donné les pratiques déloyales de certains pays de l'Est, de NPI et PED, l'application intégrale du libre-échange ne se transformera-t-elle pas en arme redoutable contre ses promoteurs ?

Sujet 21

Dans quelle mesure la hausse des taux de scolarisation a-t-elle favorisé la mobilité sociale en France depuis les années 1950 ? (1993)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 4. Relation taux de scolarisation et mobilité.

Plans directeurs : comparatif, descriptif, dialectique.
Délimitation temporelle : des années 1950 aux années 1990.
Délimitation spatiale : France.

2. Problématique générale

Depuis que l'école est devenue plus démocratique un plus grand nombre de Français ont-ils changé de statut social ?

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Quel sens privilégié faut-il donner à l'expression *mobilité sociale* aujourd'hui où les diplômes sont dévalorisés ?

2 / Un grand nombre de facteurs contribuent à la mobilité sociale, quel est donc l'impact réel du taux de scolarisation parmi ces facteurs ?

Sujet 22

Pierre Drouin, dans Le Monde *du 24 avril 1985, écrivait :*
« Le troisième âge (plus de 60 ans ou plus de 65 ans, selon les statistiques) représente moins un poids dans la nation qu'un acteur économique et social important ».
Vous discuterez ce point de vue (1992)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 3. Inventaire des rôles positifs du troisième âge.

Plans directeurs : comparatif, progressif, thématique.
Délimitation temporelle : les années 1980 et 1990.
Délimitation spatiale : OCDE, CE, G7.

2. Problématique générale

Comment une fraction importante de la population exclue légalement du circuit productif pourrait-elle contribuer efficacement au développement économique et socioculturel d'un pays ?

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Avec quels moyens les personnes âgées rendent-elles service à la nation ?

2 / Couvrent-ils le coût qu'elles lui font supporter ?

Sujet 23

Dès 1947, et à de nombreuses reprises par la suite, les pays producteurs et les pays consommateurs se sont prononcés pour la stabilisation des prix des produits de base. Pourtant cet objectif est loin d'avoir été atteint. En limitant votre étude aux produits de base non pétroliers, vous réfléchirez sur les enjeux d'une stabilisation des prix pour les pays du Tiers Monde et sur les obstacles auxquels se heurte sa mise en œuvre (1992)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 1. Stratégie de développement.
Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.
Délimitation temporelle : les cinquante dernières années.
Délimitation spatiale : Tiers Monde.

2. Problématique générale

Que peut espérer le Tiers Monde d'une stabilité des prix des produits de base ? Qui l'empêche d'atteindre cet objectif depuis 1947 ?

3. Trois problématiques sous-jacentes

1 / Quel sens précis donner à l'expression « stabilité des prix » ?
2 / Qui est à l'origine des obstacles dressés contre cette volonté ?
3 / Quelle est la nature de ces obstacles ?

Sujet 24

Comment peut-on expliquer les différences de rythme de croissance entre les pays du Tiers Monde ? (1992)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 1. Stratégie de développement.
Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.
Délimitation temporelle : les années 1980 et 1990.
Délimitation spatiale : NPI, OPEP, PED, PMA.

2. Problématique générale

Quelles raisons expliquent les taux très élevés de croissance des NPI asiatiques comparés à ceux, trop faibles, des PED ou PMA ?

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Quel est l'impact en Asie de la nouvelle division internationale du travail ?

2 / Les forts taux de croissance asiatique (ex. : Chine) n'expriment-ils pas l'énorme retard de développement qui reste à combler par ces pays au réveil un peu tardif ?

Sujet 25

La crise des économies capitalistes développées des années 1970 a débouché, lors de la décennie suivante, sur un retour des politiques économiques libérales. Comment l'expliquer ? (1992)

1. Classement et délimitations du sujet

Sujet de catégorie 1. Stratégie de lutte contre la crise.
Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.

Délimitation temporelle : des années 1970 aux années 1990.
Délimitation spatiale : OCDE, CE, G7.

2. Problématique générale

Quelles sont les raisons politiques, économiques et sociales à l'origine d'un changement de stratégie dans les années 1980 ?

3. Trois problématiques sous-jacentes

1 / Perversion du modèle keynésien de lutte contre la crise dans les années 1970.

2 / Aggravation et extension de la crise à tous les continents et les dangers qu'elle représente pour la paix.

3 / Reflux de l'influence de l'idéologie communiste dans le monde.

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

3

Les documents annexes

COMMENT LES UTILISER ?

L'examen de sciences économiques et sociales est une épreuve avec documents annexes qui servent à la fois d'« aide mémoire » et de « matériaux » pour l'élaboration d'un plan détaillé indispensable à la formulation d'une démonstration solide.

Ces documents proposés aux candidats sont de trois sortes : textes, tableaux et graphiques. Nous avons choisi dans ce chapitre d'analyser deux documents de chacune de ces catégories. Sur les six documents, cinq sont tirés des sujets proposés officiellement au baccalauréat. Cela veut dire qu'ils sont conformes au niveau requis pour tout candidat correctement préparé à l'épreuve de sciences économiques et sociales.

Textes, tableaux et graphiques, ces six documents sont analysés avec la même technique. Le candidat commence d'abord par noter au brouillon les observations générales qui se dégagent d'un document. Ensuite, il tentera de repérer les oppositions, les contradictions ou les divergences qu'il a observées. Puis il mentionnera les faits remarquables – ceux qui distinguent le plus le contenu d'un document, les tendances particulières, les éléments qui présentent un intérêt et méritent d'être utilisés dans l'argumentaire. Après ce travail, il réalisera le recensement de tout ce qu'inspire ou sous-tend le document analysé : faits, mécanismes, théories, doctrines, lois, effets, événements ou auteurs. Finalement, c'est par cette recherche que le candidat pourra expliquer réellement le contenu du document, puisqu'on ne lui demande pas de paraphraser, mais d'analyser les contenus des textes, tableaux et graphiques en annexes.

I. Les documents-textes

Document 1. « Le chômage actuel est d'abord un phénomène macro-économique », expliquait à la fin des années 1980 Edmond Malinvaud, professeur au Collège de France. Confirmant aujourd'hui son diagnostic d'alors, le « nobélisable » français est largement approuvé par ses collègues. Dans sa théorie du déséquilibre, l'ancien patron de l'INSEE expliquait que le chômage résulte d'un dysfonctionnement du système économique. Il repérait deux familles de causes : celles liées à l'insuffisance de la demande (le chômage dit « keynésien ») et celles liées à des dérives dans la structure des taux de rémunération du travail ou du capital (le chômage « classique »). Dans la situation actuelle, les deux coexisteraient (une demande insuffisante et des taux d'intérêt réels trop élevés), selon l'auteur du *Réexamen de la théorie du chômage.* La croissance est la solution : elle doit conduire à la création d'emplois.

Cette analyse a cependant été quelque peu contredite par les faits. La reprise de la croissance n'a pas toujours contribué à une baisse du nombre des sans-emploi, la modération des évolutions de salaires réels et la bonne santé financière des entreprises non plus [...]. Personne, parmi les économistes, ne croit cependant que le plein emploi peut être obtenu simplement par une « bonne » politique macroéconomique.

(*Source :* E. Izraelewicz, *Le Monde,* 13 mars 1993).

1. Observations générales

Le document expose les causes du chômage, le remède et ses limites. Dans les causes, aucune nouveauté n'apparaît puisqu'il s'agit des explications anciennes – classique du XIX^e^ siècle et keynésienne des années 1930 – que l'économiste Malinvaud a réunies dans le même schéma pour caractériser le cas français. On a appelé son explication *la théorie du double chômage.* Dans le remède préconisé – le taux de croissance –, compte tenu de la spécificité du régime économique français, il apparaît que jusqu'à un certain taux de croissance (2,5 %) la courbe de l'emploi ne subit pas l'influence positive de la reprise économique.

2. Situations opposées

On observe l'évolution de la théorie qui prend un sens et la pratique économique et ses résultats en matière de création d'emplois qui s'éloignent du schéma explicatif des grandes écoles de pensée fortement attachées à la vision macroéconomique du chômage. On peut même s'étonner de voir que pratiquement toutes les recommandations libérales ont été appliquées, sans succès sensible en matière de réduction du nombre des sans-emploi. Bien au contraire, depuis 1974 le chômage ne cesse d'augmenter en France, avec quelques moments de répit qui précèdent des vagues de licenciements.

3. Faits remarquables

Un constat d'échec des grands modèles macroéconomiques, puisque le document nous dit que « personne, parmi les économistes, ne croit cependant que le plein emploi peut être obtenu simplement par une "bonne" politique macroéconomique ». L'explication et les solutions contre le chômage restent-elles à trouver ?

4. Tendances particulières

Le document nous indique au moins deux tendances qu'il ne faut pas négliger dans la construction du plan détaillé. Du point de vue théorique, on semble se retrouver dans une impasse puisque le phénomène qu'on croit savoir expliquer, et implicitement combattre, prend de l'ampleur. Du point de vue pratique, les solutions sont essentiellement libérales car les conditions formulées par les libéraux pour lutter contre ce fléau semblent toutes réunies : reprise de la croissance, modération des salaires, bonne santé financière des entreprises. Cela aurait dû réduire sensiblement le chômage. Bien au contraire, le nombre de sans-emploi augmente.

La lecture du document 1 renvoie aux faits, mécanismes, théories, lois, effets, événements ou auteurs suivants :

Fait(s)

Une série de faits sont évoqués dans le document : investissement, salaire, profit, croissance, crise. Le candidat doit connaître

l'évolution des ces faits durant toute la période prise en compte par la problématique du sujet. Il peut aussi penser aux liens qui s'établissent entre ces faits, puisque les écoles de pensée expliquent le chômage de différentes manières.

Mécanisme(s), théorie(s)

En examinant le document le candidat doit penser à recenser les mécanismes et théories en rapport direct avec son contenu. Bien évidemment tous les documents ne contiennent pas ce qu'on recherche. Même lorsqu'ils font l'inventaire des théories, cet inventaire n'est jamais exhaustif. Dans le document 1, nous avons trois théories exposées : *classique*, *keynésienne* et *double chômage*. Il nous manque la théorie *marxiste*, il faut pouvoir l'utiliser dans le plan détaillé.

Loi(s), effet(s) : *Loi des rendements décroissants* à propos de l'utilisation de la main-d'œuvre dans certaines branches qui interdit tout recrutement supplémentaire, voire incite au licenciement par le remplacement des technologies. *Loi de l'offre et de la demande,* inadéquation entre offre et demande de travail qui débouche chaque année sur des milliers d'emplois non pourvus. *Effet seuil,* à propos des PME qui ne souhaitent pas engager le dixième ou le cinquantième salarié pour ne pas être contraintes d'organiser, dans le premier cas des élections du délégué du personnel, et dans le second cas la mise en place d'un Comité d'établissement et des élections des représentants du personnel pour y siéger et partager le pouvoir avec le patron. *Effet de structure,* puisque aucune explication traditionnelle du chômage n'a débouché sur une pratique efficiente de lutte contre le chômage : ne peut-on pas dire que la structure technique de l'économie française n'accepte plus autant d'actifs qu'avant ?

Document 2. La baisse de la consommation des ménages ne peut être la cause de la crise actuelle. Pour s'en convaincre, partons du constat suivant : [...] la quasi-stagnation (de 1972 à aujourd'hui) du nombre des emplois occupés en France et l'augmentation de la consommation des ménages de 75 % en valeur réelle pendant la même période. Il est absurde de faire de celle-ci la cause d'une évolution qui ne peut s'expliquer que par des raisons structurelles à

l'œuvre sur la longue durée. [...] Aux États-Unis comme dans les pays d'Extrême-Orient dont le développement est rapide, le salaire minimum, s'il existe, est relativement bas et les entreprises peuvent continuellement ajuster leur personnel aux demandes du marché. En France, en revanche, le SMIC, auquel s'ajoutent des charges sociales dépassant la moitié des rémunérations effectivement perçues, fait qu'une personne sans qualification n'a que peu de chances de trouver un emploi car elle devra produire une valeur d'au moins 10 000 F par mois pour justifier sa présence dans l'entreprise.

(*Source :* F. Aftalion, *Le Monde,* 7 avril 1994).

1. Observations générales

Dans ce document le terme *crise* prend le sens restreint de sous-emploi. Son auteur refuse la relation établie entre niveau de la demande et niveau de l'emploi, en s'appuyant sur des statistiques (1972-1994) pour réfuter implicitement la théorie keynésienne (le niveau de l'emploi est fonction du niveau de la production, lequel est déterminé par celui de la demande effective). Pour la France, le document privilégie l'explication libérale du chômage en évoquant l'effet de seuil (existence d'un SMIC obligatoire de 10 000 F charges comprises) par opposition aux pays, qui soit n'ont pas un seuil, soit ne se l'imposent pas lorsqu'il existe afin de ne pas gêner le marché du travail. Implicitement F. Aftalion suggère à la France une reconsidération de sa perception du chômage. Car une baisse de la consommation relève de la conjoncture, alors que la crise a des origines structurelles, voire des pratiques institutionnelles (le SMIC).

2. Situations opposées

Le document oppose deux types de structures de marché. Certaines, avec une relative protection institutionnelle du travailleur (absence de SMIC ou niveau faible), très favorables aux entreprises (États-Unis et pays d'Extrême-Orient) qui « peuvent continuellement ajuster leur personnel aux demandes du marché ». Par opposition à celles, en France par exemple, qui garantissent une vraie protection institutionnalisée (SMIC largement respecté et de niveau très élevé : 10 000 F par mois charges comprises, 5 100 F nets pour le salarié) qui semble mettre les entreprises dans une position

concurrentielle moins favorable que celles des pays à structure souple. En opposant les deux situations, l'auteur souligne que la première coïncide avec le « développement rapide » de ces régions, notamment l'Asie.

3. Faits remarquables

Deux faits remarquables dans ce document.

1 / Il n'existe pas de SMIC universel, les recommandations de l'OIT (Organisation internationale du travail, organe de l'ONU) ne sont pas partout respectées, puisque l'auteur du document nous dit : « Le salaire minimum, s'il existe, est relativement bas. » Donc certains pays d'Asie ignorent ces recommandations destinées à réunir des conditions loyales de concurrence entre les peuples et le bannissement de l'exploitation de l'homme par l'homme.

2 / Alors que dans la période 1972-1994 la croissance économique a été très faible, la consommation des ménages a augmenté de 75 % en valeur réelle.

4. Tendances particulières

Si on se limite aux informations contenues dans le document 2, nous dirons que la France évolue dans un sens différent de celui emprunté par les régions du monde qui connaissent un « développement [...] rapide ». La France qui respecte assez bien les recommandations de l'OIT avance dans le modèle de consommation de masse (75 % de croissance entre 1972 et 1994) sans savoir endiguer la crise ni résorber le chômage.

La lecture du document 2 renvoie aux faits, mécanismes, théories, lois, effets, événements ou auteurs suivants :

Fait(s)

La confrontation des structures de marché faite par l'auteur a pour vertu pédagogique de rappeler implicitement trois faits tangibles.

1 / La concurrence internationale qui s'aggrave entre pays à croissance rapide (Orient) et les autres. La condition principale pour lui résister : l'ajustement des coûts de la main-d'œuvre.

2 / L'origine structurelle de la crise économique.
3 / Le choix d'un modèle de société où dans un cas les citoyens sont collectivement protégés par des institutions sociales (droits acquis) et dans un autre cas le travailleur ne doit compter que sur son revenu (parfois trop faible) pour faire face aux risques.

Mécanisme(s), théorie(s)

Pour un approfondissement de l'analyse de ce document, on peut évoquer les raisons de l'augmentation plus rapide de la consommation à travers les *théories sur la répartition* du revenu et les théories sur l'inflation. Mais puisque le document assimile la crise économique à la crise de l'emploi, il faut plutôt exposer les trois *théories libérales* sur les causes du chômage : *théorie de la rigidité de l'offre* de travail (Pigou), *théorie classique* de l'insuffisance de rémunération de l'investissement, *théorie du salaire efficient.*

Loi(s), effet(s)

Le document renvoie implicitement à trois *lois* et un *effet. Loi ou théorème de Schmidt. Loi Rueff. Loi de l'offre et de la demande* applicable à certains secteurs du marché du travail qui explique l'existence d'un fort taux de chômage. *Effet seuil* concernant la rémunération (existence d'un SMIC) et les systèmes de représentation du personnel (recruter le dixième ou le cinquantième salarié entraîne la création respective d'une Délégation du personnel ou d'un Comité d'établissement).

II. Les documents-tableaux

Observations générales (document 1)

Ce document classe implicitement les facteurs d'accroissement de la valeur ajoutée par ordre d'importance, durant la période 1967-1989. Quatre facteurs sont recensés : le volume des moyens de production, leur degré d'utilisation, l'allocation de ces moyens, et leur qualité ou efficience. On remarque durant les trois sous-périodes que le taux de croissance de la valeur ajoutée n'a cessé de régresser, passant de 6,2 % (1967-1973), à 2,4 % (1973-1979) pour atteindre le plancher de 1,3 % (1979-1985). Une reprise perceptible

est engagée durant la dernière sous-période de l'étude (1985-1989) avec un taux sensiblement élevé (3,4 %). On peut constater enfin que jamais l'économie française n'a réussi à retrouver son niveau de croissance d'avant 1973. Dans cette évolution, le facteur qui apparaît le plus déterminant est sans conteste le progrès technique qui représente à chaque sous-période au moins le tiers de la contribution (1985-1989), voire plus que la totalité du taux d'accroissement global et l'annulation des effets négatifs des autres facteurs (1979-1985).

Document 1. De la production au progrès technique

	1967-1973	*1973-1979*	*1979-1985*	*1985-1989*
Valeur ajoutée*	6,2	2,4	1,3	3,4
Contribution à la croissance de la valeur ajoutée ajoutée ajoutée				
1. Volume des facteurs				
Emploi	0,5	– 0,1	– 0,8	0,3
Capital	1,2	0,8	0,5	0,5
2. Degrés d'utilisation des facteurs				
Durée du travail	– 0,7	– 0,8	– 1,0	0,0
Durée d'utilisation du capital		– 0,1	0,0	+ 0,1
Taux d'utilisation des facteurs	0,2	– 0,1	0,0	0,2
3. Allocation des facteurs				
Mobilité du travail	+ 0,7	+ 0,2	0,0	0,0
Mobilité du capital	0,0	– 0,1	– 0,1	0,0
4. Qualité des facteurs				
Qualification de la main-d'œuvre	0,5	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,6
Effets des chocs pétroliers	0,3	0,1	– 0,1	+ 0,2
Efficacité corrigée de la combinaison productive interprétée comme le « progrès technique »	3,5	1,9	2,2	+ 1,5

* Valeur ajoutée des branches marchandes, hors location immobilière.
Note : la croissance de la valeur ajoutée est égale à la somme des contributions.
Lecture : l'évolution de la durée du travail a eu un effet négatif de 0,7 point par an sur la croissance de la valeur ajoutée entre 1967 et 1973 ; 3,5 points de croissance sont dus au « progrès technique ».

Source : Marc Fleurbaey et Pierre Joly, *La reprise de la croissance à la fin des années 1980 n'est-elle qu'apparente ?, Économie et statistique,* n° 237-238, INSEE, novembre-décembre 1990.

1. Situations opposées

Durant cette longue période (1967-1989), deux sous-périodes s'opposent, les années de forte croissance d'avant la crise (1967-1973) et les années de récession (1979-1985). Concernant la contribution du progrès technique à l'accroissement de la valeur ajoutée, c'est la sous-période 1979-1985 (169 %) qui s'oppose à la sous-période 1985-1989 (44 %). On opposera aussi cette influence (progrès technique) à celle de la qualification du travail qui demeure stable.

2. Faits remarquables

La première remarque concerne la sous-période 1979-1985 où la contribution du progrès technique (2,2 %) et celles du volume de capital (0,5 %) et de la qualification de la main-d'œuvre (0,6 %) ont été partiellement annulées par les effets négatifs des autres facteurs (– 2 %). La seconde concerne l'influence de la mobilité du capital qui est soit nulle (1967-1973 et 1985-1989), soit négative (1973-1985), comme d'ailleurs l'influence de la mobilité du travail qui, soit régresse (1967-1979), soit s'annule (1979-1985). La part de la qualification de la main-d'œuvre demeure pratiquement stable depuis 1979 (0,6 %) alors que la valeur ajoutée a connu des taux de croissance de 6,2 %, 24,4 %, 1,3 % et 3,4 %. De même les chocs pétroliers qu'on avait incriminés dans la crise semblent jouer une influence modérée (entre – 7,7 % et + 5,9 %) dans l'accroissement de la valeur ajoutée.

3. Tendances particulières

On est surpris de constater que depuis 1979 les dépenses croissantes en formation débouchent sur un taux constant (0,6 %) dans l'accroissement de la valeur ajoutée ! De même qu'on peut s'étonner du taux relativement faible, voire en régression, de l'influence du progrès technique (3,5 % en 1967 à 1,5 % en 1989) comparé aux nombreuses innovations et découvertes réalisées.

La lecture du document 1 renvoie aux faits, mécanismes, théories, lois, effets, événements ou auteurs suivants :

Fait(s)

Le fait le plus important en rapport direct avec ce document serait le phénomène de restructuration des entreprises qui s'est accéléré depuis les années 1980. Un second fait lié au précédent serait la tendance à la mondialisation des marchés qui oblige les entreprises à rationaliser constamment le choix des facteurs de production. Enfin, la lecture du tableau, avec ses statistiques accusant parfois de fortes variations d'une sous-période à une autre, nous rappelle que la période 1967-1989 est marquée par plusieurs récessions ou crises boursières : 1974-1975, 1979-1981, 1987-1989.

Mécanisme(s), théorie(s)

On ne peut oublier de parler d'au moins trois théories auxquelles nous renvoie implicitement ce document. *Théorie néoclassique du facteur résiduel,* l'analyse schumpétérienne sur le *rôle des innovations et grappes d'innovations,* et enfin la *théorie générale de la croissance économique* où l'on détermine le taux en fonction des choix de combinaisons des facteurs.

Loi(s), effet(s)

Le rapport entre le progrès technique et la *loi des rendements décroissants* mérite d'être souligné à travers la lecture de ce document. On affirme que le progrès technique retarde le moment du fléchissement des gains de productivité des facteurs de production. On peut aussi parler de la fameuse *loi des débouchés* et de son degré de confirmation ou d'infirmation à travers la faiblesse des taux de croissance économique depuis 1973 en France. Si le processus qui permet de produire un supplément de biens et services était celui-là même qui ferait écouler ce surplus, on n'hésiterait pas à maintenir le niveau d'accroissement de la valeur ajoutée à un taux satisfaisant.

Observations générales (document 2)

Entre 1991 et 1994, trois taux d'accroissement sont à la baisse progressive : le SMIC horaire, les salaires du secteur privé et la hausse des prix. Durant la même période l'indice des traitements seuls, ou primes comprises, de la fonction publique d'État a accusé

Document 2. Évolution des salaires bruts du secteur privé et de la fonction publique d'État (en %)

	1991	*1992*	*1993*	*1994*
SMIC horaire	4,9	4,0	2,6	2,2
Secteur privé[2]				
Taux de salaire ouvrier	4,6	4,0	2,7	2,3
dont TSH hors bâtiment	*4,3*	*3,6*	*2,5*	*2,3*
Salaire mensuel de base				
Ouvriers	4,6	4,0	2,7	2,3
Employés, techniciens, agents de maîtrise	3,9	3,4	2,8	2,1
Cadres	4,6	3,7	2,8	1,9
Ensemble des salariés	4,3	3,7	2,7	2,2
Fonction publique de l'Etat				
Indice de traitements[3]	2,6	3,3	3,0	1,5
Traitements + primes[4]	3,1	4,1	3,3	1,7
Prix[5]	3,2	2,4	2,1	1,7

1. Taux de croissance en moyenne annuelle.
2. Évolutions à structure constante issues de l'enquête ACEMO du ministère du Travail (établissement de plus de 10 salariés).
3. Indice des traitements calculé par l'INSEE ; cet indice ne prend en compte qu'une partie des facteurs d'évolution des rémunérations.
4. Dépouillement des fichiers de paie 1981-1993 réalisé par l'INSEE, estimation provisoire d'après les documents budgétaires pour 1994.
5. Indice des prix à la consommation.

Source : Ministère du Travail, INSEE.

une hausse sensible en 1992 avant de décliner les années suivantes. Les taux d'accroissement des rémunérations dans les deux secteurs (privé et public) accusent chaque année une différence, tantôt en faveur du privé (1991 et 1994) et tantôt en faveur du public (1992 et 1993). Ces évolutions, comparées à celle des prix, traduisent des situations différentes : les traitements des fonctionnaires ont progressé soit au même rythme que les prix (1994), soit moins vite (1991), soit plus rapidement (1992, 1993). Qu'en est-il de l'ensemble des salaires du privé ? Ce secteur a accru les rémunérations à un taux toujours supérieur à celui de la hausse des prix. Le taux réel moyen d'accroissement des salaires (taux nominal moins taux de la hausse des prix) durant la période a été de 1,1 % par an pour le SMIC – soit 0,9 % pour le privé et 0,7 % pour le public.

1. Situations opposées

Pour l'évolution du SMIC et du salaire du privé, à tout point de vue l'année 1994 est nettement plus défavorable que toutes les autres et se place à l'extrémité de la situation connue en 1991. En matière d'évolution des prix, c'est incontestablement la dernière année de la période qui est la plus favorable, avec un taux très faible de 1,7%. En revanche, chez les fonctionnaires ce sont plutôt les années 1991 et 1994 qui apparaissent nettement moins favorables que les années 1992 et 1993.

2. Faits remarquables

Le pouvoir d'achat des revenus n'est pas assuré pour tous. Des différences subsistent entre d'une part, fonctionnaires d'État et salariés du privé, et d'autre part, l'ensemble des salariés et les smicards. La politique des revenus semble davantage soucieuse d'assurer la sauvegarde du pouvoir d'achat du SMIC, avec cependant des efforts inégaux entre 1991-1992 (forte croissance de 1,7% et 1,6%) et 1993-1994 (faible croissance de 0,5%).

3. Tendances particulières

La tendance significative est sans doute l'amenuisement progressif, pour chaque type ou catégorie de rémunération, des gains de pouvoir d'achat. En effet, la différence entre hausse du nominal et hausse des prix donne, pour le SMIC, un taux d'accroissement en régression constante : 1,7%, 1,6%, 0,5%, 0,5%. On observe la même tendance pour le salaire du privé et les traitements des fonctionnaires (toutes primes comprises) qui ont connu respectivement un taux réel d'accroissement de 1,1%, 1,3%, 0,6%, 0,5% et de (-) 0,1%, 1,7%, 1,1%, 0%.

La lecture du document 2 renvoie aux faits, mécanismes, théories, lois, effets, événements ou auteurs suivants :

Fait(s)

L'aggravation de la crise de l'emploi, avec l'accroissement du nombre de chômeurs entre 1991 et 1994, contribue au ralentisse-

ment des taux d'accroissement, tant du SMIC horaire que du salaire du privé. On peut aussi évoquer les mesures d'économie pratiquées par le gouvernement français qui ont eu une influence sur les prestations sociales en 1994, et parallèlement les majorations de cotisations mises en application en juillet 1993 (CSG) et en janvier 1994 (retraites complémentaires). Les fonctionnaires ont bénéficié durant cette période de deux avantages : la refonte de la grille des rémunérations de la fonction publique et les mesures générales sur les traitements des fonctionnaires. D'autres faits ont joué un rôle dans cette évolution des rémunérations des salariés, comme par exemple le temps partiel, le chômage partiel, les primes, les heures supplémentaires.

Mécanisme(s), théorie(s)

La théorie des salaires et les nouvelles pratiques de flexibilité de l'offre de travail, *la théorie de la sectorisation du marché du travail* et *la théorie des cycles* pourraient bien donner un sens à la tendance des indicateurs mentionnés dans ce document. Depuis le début des années 1980 on ne cesse de parler de l'austérité salariale, pratique fondée sur des principes de la *doctrine libérale de la répartition*.

Loi(s), effet(s)

Compte tenu de leur poids dans le budget de l'État, on pourrait aussi tester la validité de la *loi Wagner* en comparant l'évolution des rémunérations de la fonction publique et de l'ensemble des dépenses publiques par rapport à la croissance économique de la période (1991-1994).

III. Les documents graphiques

Observations générales (document 1)

Le document graphique montre la variation du rapport dépense-revenu par poste de consommation sur une période de vingt-deux ans en France. On aurait pu appeler ce rapport propension marginale à consommer par poste. Une corrélation parfaite entre les deux phénomènes (dépense et revenu) donne une élasticité

Document 1. Élasticités-revenu des postes de consommation

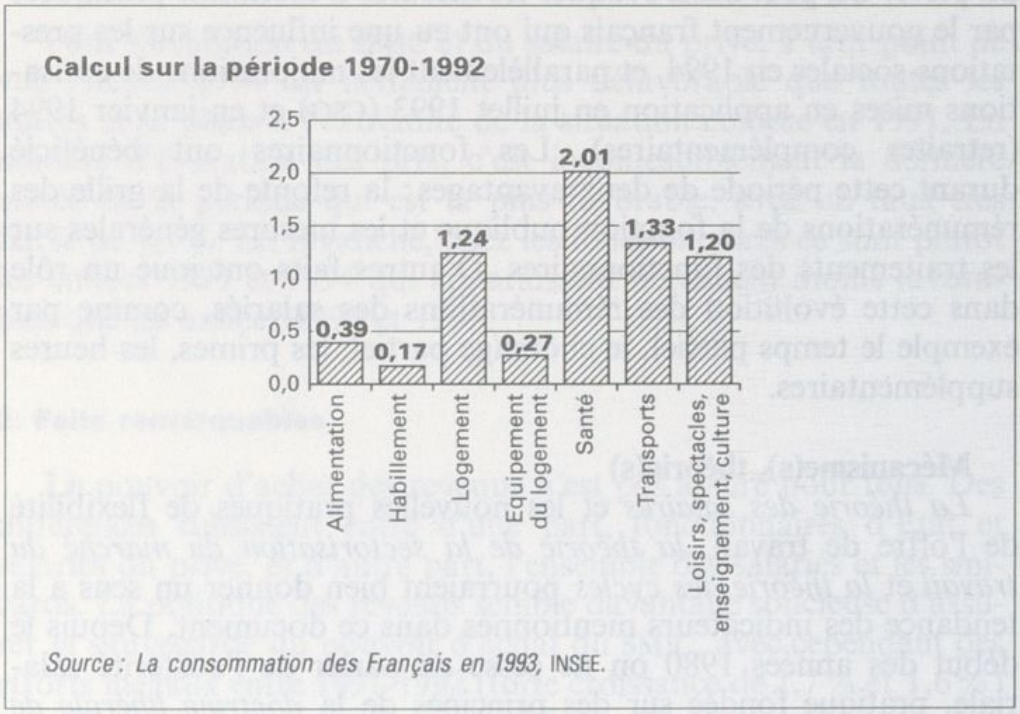

Source : La consommation des Français en 1993, INSEE.

égale à 1. Aucun poste ne correspond à cette situation, tous se situent soit au-dessus de 1 (ex : la santé 2,01 ; les transports 1,33 ; le logement 1,24 et les loisirs 1,20), soit au-dessous (ex : l'alimentation 0,39 ; l'équipement du logement 0,27 et l'habillement 0,17).

Ce document est typique de l'évolution de la structure de consommation d'une société d'abondance : la part des dépenses pour les besoins physiologiques (alimentation et habillement) diminue au profit de la part des dépenses pour les besoins socioculturels (logement, santé, transports, loisirs).

1. Situations opposées

Deux postes ont connu des évolutions sensiblement différentes. D'un côté, les dépenses de santé dont le rythme d'accroissement représente le double de celui du revenu durant la période 1970-1992. De l'autre côté, les dépenses d'habillement qui connaissent la plus lente de toutes les évolutions des dépenses de consommation durant cette même période.

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

2. Faits remarquables

L'élasticité-revenu du poste transport est plus importante que l'élasticité-revenu du poste logement. Le coefficient d'élasticité-revenu des dépenses de soins nous montre clairement que toutes les composantes de la société semblent davantage préoccupées par leur santé, voire la recherche de performances, sinon que l'indicateur est symptomatique de l'état sanitaire d'une société (trop de maladies, d'accidents, d'angoisses, de gênes et d'inquiétudes). On remarque bien que ce sont les postes de confort – soins, transports, logement, loisirs – qui progressent plus vite que le taux d'accroissement du revenu, dans une période de flottement marquée par les crises et les récessions (1974-1992).

3. Tendances particulières

De tous ces postes de consommation, c'est plutôt la tendance des dépenses de santé qui revêt un aspect très particulier. En effet, que les Français continuent à dépenser en soins avec un rythme doublement supérieur à celui de leurs gains, cela constitue une phénomène particulièrement intéressant à analyser. L'écart d'évolution avec la moyenne des autres postes s'est amplement creusé, ce qui focalise toute l'attention sur ce poste et incite à déterminer les facteurs agissant sur la demande et sa structure ainsi que tous les facteurs commandant l'offre de soins et sa structure. Ou bien ce sont les fortes carences sanitaires qui expliquent le fort coefficient d'élasticité revenu dépenses sanitaires ou bien c'est la pression exercée par l'offre sur le marché sanitaire qui imprime sa logique.

La lecture du document 1 renvoie aux faits, lois, mécanismes, théories, effets et auteurs suivants :

Fait(s)

Les différentes évolutions de postes s'expliquent toutes par des séries de facteurs. Concernant les postes à coefficient inférieur à 1, on peut évoquer un facteur principal : la faible hausse des prix (voire baisse sensible) laquelle s'explique par la concurrence, les gains de productivité, les innovations, découvertes, les importa-

tions à faible coût. Pour les autres postes chacun a ses propres facteurs d'influence. La dépense de santé s'explique par le coût des recherches, les innovations technologiques, l'assurance sociale généralisée, la diversité des structures sanitaires et l'accroissement des effectifs, la diffusion d'informations à travers les émissions et articles grand public, l'adoption de normes sociales nouvelles (performance, beauté, jeunesse). Le fort coefficient d'élasticité-revenu pour les dépenses de transport témoigne de l'attachement des Français à l'automobile plus qu'à l'usage des transports publics. Pour le logement il faut admettre que les habitations d'aujourd'hui sont beaucoup plus confortables – conception des cuisines et des salles d'eau, matériaux utilisés. La spéculation foncière des années 1980 et le *concooning* ont contraint les ménages à soutenir un effort financier croissant pour se loger. Enfin, pour le dernier poste (loisirs, spectacles, enseignement et culture), la crise ne semble pas en avoir fait une dépense futile, subsidiaire; bien au contraire, ce poste enregistre un coefficient d'élasticité parfaitement comparable à celui du logement.

Mécanisme(s), théorie(s)

La théorie keynésienne : les six facteurs objectifs – revenu nominal, niveau d'inflation, patrimoine, fiscalité sur le patrimoine, conjoncture, anticipation – et les six facteurs subjectifs – imitation sociale, changement de statut social, risques heureux, risques malheureux, perception de l'évolution générale, rapport à l'argent – qui modifient la propension à consommer.

Loi(s), effet(s)

Le graphique ci-après fait penser immédiatement à une loi et à deux effets : *loi d'Engel*, *effet cliquet* et *effet Veblen.*

Observations générales (document 2)

Ce document retrace l'évolution de deux faits économiques : la production mondiale et les échanges mondiaux depuis 1963, en volume. Les deux indices de croissance n'augmentent pas au même rythme, celui des échanges est plus rapide que celui de la production. Par rapport à l'année de base (1963), le niveau atteint en fin de période (1988) par la production est le double, tandis que celui des échanges a pratiquement quintuplé. Pour la production, on

Document 2. La croissance et les échanges mondiaux

Graphique 2

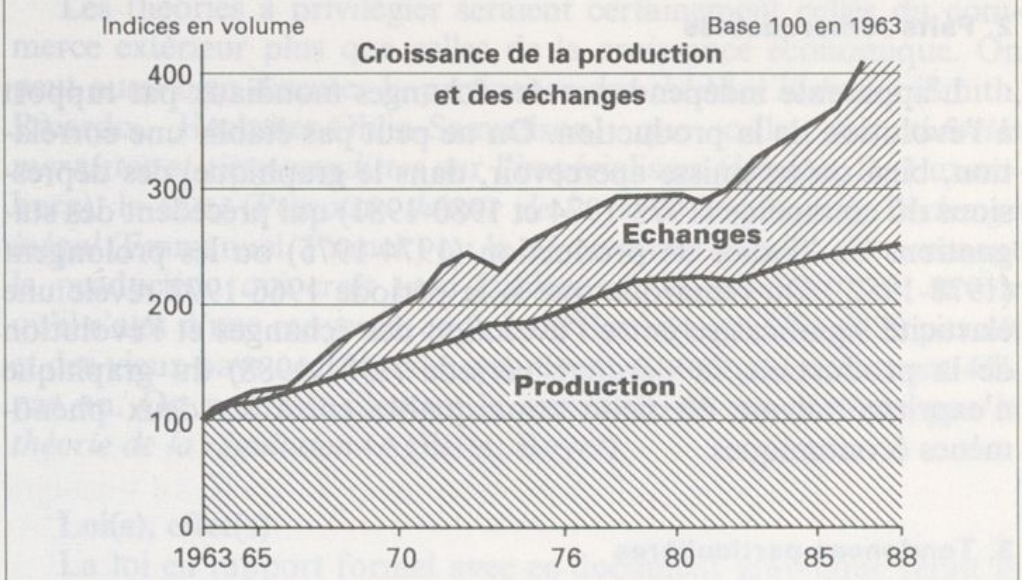

Source : Le Monde, Dossier et documents, n° 177, mai 1990 (GATT).

peut parler de trois périodes d'intérêt inégal : une période de croissance forte (1963-1978), une période de stagnation (1979-1983) et une période de reprise (1984-1988). Concernant les échanges, nous observons trois périodes totalement décalées par rapport à celles de la production mondiale : une première phase de croissance rapide des échanges (1963-1972), une seconde moins rapide parce qu'elle commence par une dépression et se termine par une stagnation (1973-1981) et enfin une dernière avec un rythme accéléré (1981-1988).

1. Situations opposées

D'abord il y a la différence des rythmes d'accroissement des volumes, plus important pour les échanges et nettement plus faible pour la production. On peut aussi opposer la situation du commerce à celle de la production : si cette dernière croît à un rythme relativement homogène durant toute la période embrassée par le

graphique, en revanche le sort des échanges est nettement marqué par des cycles : accélération, récession, accélération, stagnation, récession, puis accélération rapide.

2. Faits remarquables

L'apparente indépendance des échanges mondiaux par rapport à l'évolution de la production. On ne peut pas établir une corrélation, bien qu'on puisse apercevoir, dans le graphique, des dépressions du commerce (1973-1974 et 1980-1981) qui précèdent des stagnations de l'indice de production (1974-1975) ou les prolongent (1978-1982). On remarque que si la période 1966-1972 révèle une élasticité significative entre l'évolution des échanges et l'évolution de la production, la dernière période (1981-1988) du graphique n'exprime aucune élasticité remarquable entre les deux phénomènes économiques.

3. Tendances particulières

On peut se demander comment il se fait que la période 1981-1988 connaît une croissance des échanges mondiaux plus rapide que celle de la période antérieure à la crise (1963-1972), d'autant plus que la croissance de la production retrace une évolution contraire, c'est-à-dire que la croissance de l'indice entre 1981 et 1988 est nettement plus faible que celle enregistrée entre 1963 et 1972. On peut se demander surtout pourquoi les écarts entre les deux indices se creusent davantage durant les dix dernières années de la période, alors que tous les économistes s'inquiètent des récessions et dépressions à répétitions depuis 1973. En effet, à partir de 1985, bien que la courbe de production croisse trop lentement, le redressement abrupt de la courbe des échanges indique la confirmation de la mondialisation des économies.

La lecture du document 2 renvoie aux faits, lois, mécanismes, théories, effets et auteurs suivants :

Fait(s)

Dans ce graphique on aperçoit les traces des premier et second chocs pétroliers. Par ailleurs, la mondialisation des marchés ou la globalisation des économies nationales constitue une seconde caté-

gorie de faits qui sous-tendent l'orientation prise par les courbes dans le graphique, surtout après 1985.

Mécanisme(s), théorie(s)

Les théories à privilégier seraient certainement celles du commerce extérieur plus que celles de la croissance économique. On peut aussi bien discuter la pertinence des *théories libérales* (Smith, Ricardo, Hecksher-Ohlin-Samuelson) que celle des *théories marxistes et tiers-mondistes* sur l'impérialisme (Lénine, R. Luxemburg), la FMN (Perroux, *théorie de la firme dominante*), l'*échange inégal* (Emmanuel, Franck) ou la *déconnexion* (Amin). Concernant la production qui croît trop faiblement, le candidat doit savoir qu'il s'agit d'une moyenne englobant des NPI qui font 10% par an et des vieux pays occidentaux qui rêvent d'atteindre seulement 4% par an. On pourrait illustrer la situation de ces derniers par la *théorie de la régulation* (Aglietta, Boyer).

Loi(s), effet(s)

La loi en rapport formel avec ce document graphique serait la *loi des débouchés* de Say. On pourrait se poser la question de savoir pourquoi les échanges mondiaux (débouchés extérieurs) se développent rapidement au détriment des marchés intérieurs de certains pays. Une seconde loi prend toute sa place dans ce document, la *loi de l'offre et la demande* avec son corollaire, la concurrence entre les nations commerçantes pour écouler leur surplus de production par rapport aux besoins nationaux. Concernant les produits agricoles et les produits énergétiques on pourrait aussi faire référence à la *loi King*.

4

La problématique

COMMENT ABORDER UN SUJET ?

Les candidats malheureux aux examens et concours sont souvent ceux qui ne comprennent pas bien l'ordre de travail qu'on leur impose à travers le sujet proposé. Pour comprendre ce que signifie réellement une problématique, il faudra se mettre à la place d'un actif qui travaille à mi-temps, partageant un poste et des responsabilités avec un collègue. Quand il arrive le matin ou l'après-midi à son poste, il doit trouver une directive ou des consignes de travail à exécuter en quatre heures. Donc, il est censé comprendre le langage, les codes et les normes utilisés dans le service.

Le candidat à un examen se trouve pratiquement dans la même situation que cet actif employé à mi-temps. L'énoncé du sujet contient une problématique qui prend l'une des formes suivantes : examiner une difficulté, cerner un problème entier, s'intéresser uniquement à la spécificité d'un problème ou d'une question, découvrir la nature exacte d'un problème (origines, causes, fréquence), relativiser un impact (le rôle du..., l'importance de..., les effets de..., etc.).

A partir de la Terminale sciences économiques et sociales, l'élève devra savoir impérativement formuler une problématique centrale et essayer de découvrir les problématiques sous-jacentes les plus importantes. Toute problématique centrale couve un ou plusieurs aspects incontournables qu'il faudra exposer et analyser pour prétendre cerner nettement la question posée ou le problème exposé dans l'énoncé. Très rapidement une habitude devra être prise, distinguer la problématique centrale des problématiques sous-jacentes. La méthode utilisée ici consiste à analyser les termes clés, puis trouver les délimitations – temporelle et spatiale – et

accessoirement l'analyse des documents, pour cerner les contours de la problématique centrale et pouvoir mettre en évidence les problématiques sous-jacentes.

Sujet 1

Analysez l'évolution des comportements démographiques dans les pays développés à économie de marché depuis le milieu des années 1960 (1992)

1. Analyse des termes clés

L'évolution. Transformations graduelles, changements par étapes des comportements démographiques. *Comportements démographiques.* Les équivalents contextuels sont la nuptialité, la natalité, le concubinage, l'adoption, la contraception, la divorcialité, le célibat, l'âge de mariage, la monoparenté, l'isolement, l'espacement des naissances, le refus de procréation. L'expression *comportements démographiques* signifie donc les attitudes des couples devant la vie et la mort.

2. Délimitations temporelle et spatiale

A partir de 1964 dans l'OCDE, le G7 ou la CE.

3. Problématique générale

On peut considérer ce sujet comme une *stratégie sociologique* adoptée par les individus et les groupes, et donc adopter l'un des trois plans directeurs possibles : thématique, dialectique, ou critique. On peut aussi analyser ce sujet comme un *bilan,* et opter pour l'un des trois plans directeurs possibles : thématique, comparatif ou progressif. La problématique générale est de situer convenablement les *raisons objectives* de ces changements démographiques, *d'établir leurs liens et cohérence* afin de *donner un sens clair à cette évolution,* sans émettre le moindre jugement moral sur les mœurs qui les inspirent.

4. Problématiques sous-jacentes

Si effectivement le terme *évolution* contient implicitement l'idée d'étape, graduation ou phase, le candidat aura beaucoup de difficultés à *marquer historiquement* ces étapes pour chaque groupe de comportements démographiques : ceux liés au choix de la forme d'union (mariage, concubinage, monoparenté) ; ou de la taille de la famille (procréation, adoption, refus d'enfant).

Sujet 2

Dans quelle mesure peut-on dire
que l'on assiste aujourd'hui en France à la fin des paysans ?
(1993)

1. Analyse des termes clés

Dans quelle mesure est une expression qui signifie les circonstances, les indices, les tendances, les faits, les évolutions sur lesquels la démonstration doit s'appuyer pour formuler une réponse affirmative à la question posée. Celui qui est persuadé du contraire aura la charge d'exposer les arguments pour convaincre le correcteur de la justesse de sa thèse.

Fin des paysans. L'expression se veut un constat d'un fait sociologique. Il est impératif de distinguer le concept de « paysan » qui veut dire un mode d'existence spécifique et le terme « agriculteur » ou « exploitant » qui exprime plutôt un métier exercé, et généralement acquis dans une école professionnelle. Avec la méthode de l'association d'idées, l'expression *fin des paysans* fera ressortir tout ce qui s'éteindra, avec la fin de ce mode d'existence, et que le métier d'agriculteur ou d'exploitant agricole n'a su, jusqu'à présent, ni maintenir ni surpasser.

2. Délimitations temporelle et spatiale

Ces dernières années en France.

3. Problématique générale

Sujet bilan où l'on expose les éléments d'un constat – l'éclipse des valeurs ancestrales – avec l'un des trois plans : thématique, comparatif, ou progressif. La problématique générale se situe dans le recensement de tous les signes majeurs de cette mutation sociologique observée tant en France qu'ailleurs.

4. Problématiques sous-jacentes

Ce sujet contient au moins deux problématiques sous-jacentes : la complexité à *hiérarchiser* des preuves de la disparition des paysans, et la difficulté de bien *distinguer* un mode de vie et une profession. Le risque pour le candidat serait de confondre paysans et agriculteurs ou exploitants agricoles.

Sujet 3

L'expansion des services peut-elle être une source d'emplois dans les pays développés à économie de marché ? (1994)

1. Analyse des termes clés

Expansion des services signifie multiplication et diversification de l'offre de services. La raison se trouve autant dans l'urgence du besoin exprimé que dans les capacités de solvabiliser la demande effective. Car beaucoup de banlieues françaises souffrent à la fois de chômage et de pénuries de services de proximité. Si le besoin de ces services s'exprime de manière latente ou formelle, la solvabilité des consommateurs n'est pas toujours assurée à cause de l'ampleur du sous-emploi.

Source d'emploi veut dire facteur de création de postes de travail. Pour la science économique le travail est un facteur, un moyen ou une force productive, mais les économistes n'ont pas la même opinion sur l'origine du chômage et donc du rôle de certains facteurs de création d'emplois. L'opposition entre keynésiens et néoclassiques est nette sur ce point.

2. Délimitations temporelle et spatiale

Les exemples puisés soit dans les sept pays les plus industrialisés, soit dans l'Europe communautaire durant les trois dernières décennies, illustreront parfaitement le cadre du sujet.

3. Problématique générale

Sujet de type relation entre A et B. Plans directeurs possibles : descriptif, comparatif, dialectique. Il faut s'interroger sur les moyens d'accroître et diversifier les services avant de montrer comment la production d'un service serait plus créatrice d'emplois que la production d'un bien économique.

4. Problématiques sous-jacentes

La solvabilité de la demande de services et *l'introduction du progrès technique récessif* (négatif pour l'emploi) dans les services (commerce, banques, transport, administration, etc.).

Sujet 4

Quelles sont les conséquences économiques du progrès technique ? (1995)

1. Analyse des termes clés

Conséquences économiques, c'est-à-dire liées aux trois séquences de l'acte économique : production de richesses, répartition des ressources et consommation des biens et services.

Progrès technique signifie une évolution heureuse des outils de travail et des moyens individuels et collectifs d'existence, ainsi que la diversification et l'accroissement de leurs capacités.

2. Délimitations temporelle et spatiale

Pour ce sujet, les délimitations – temporelle et spatiale – sont totalement soumises au choix des exemples de progrès technique

retenus par le candidat. Il serait préférable de s'appuyer sur les évolutions récentes – informatique, laser, robot – et non pas aller jusqu'à l'âge de la machine à vapeur.

3. Problématique générale

Sujet bilan. Il faut faire l'inventaire de ces conséquences par ordre – positifs et négatifs –, par ampleur – court terme et long terme –, ou par catégorie – chez les ménages, les entreprises et la nation.

4. Problématiques sous-jacentes

Deux problématiques sous-jacentes risqueraient d'être négligées par le candidat mal préparé à ce sujet. La crainte de mal *définir le concept de progrès technique* si le candidat ne se réfère pas à un auteur de premier plan, comme par exemple Schumpeter et sa conception des innovations et des grappes d'innovation. Mais pour *montrer à la fois l'ordre, l'ampleur et la catégorie de conséquences économiques* du progrès technique, il y a aussi le risque de faire un travail soit trop journalistique, fondé seulement sur des exemples communs (robot de cuisine, four à micro-ondes ou magnétoscope), soit trop théorique, sans faits tangibles.

Sujet 5

Vous analyserez les effets de l'informatisation sur l'emploi et sur l'organisation du travail dans les pays capitalistes développés (1993)

1. Analyse des termes clés

L'informatisation, c'est l'installation de circuits informatiques internes et externes reliant les postes de travail ou l'entreprise à ses partenaires. C'est aussi un procédé nouveau de stockage et de traitement de l'information par les utilisateurs.

Organisation du travail, c'est ou bien la structure fordiste (chaînes, séparation entre bureau et atelier), ou bien la structure postfordiste (atelier autonome, télétravail, travail à la carte).

2. Délimitations temporelle et spatiale

Pour ce sujet, il n'est pas conseillé de remonter au-delà du début des années 1970. Le candidat aura le choix entre l'OCDE, la CE et le G7.

3. Problématique générale

Établir les relations, liens et rapports entre l'introduction de l'informatique dans les lieux de production et les changements observés dans le monde du travail à la suite de cette intrusion. S'appuyer sur des exemples concrets ou des statistiques pour mettre en évidence ses conséquences – positives et négatives – sur l'emploi et l'organisation de l'exécution quotidienne des tâches dans les entreprises et administrations des pays capitalistes développés, en l'occurrence l'OCDE, la CE ou le G7.

4. Problématiques sous-jacentes

Analyser les conséquences d'un type de progrès technique (l'informatique) sur un aspect socioéconomique, l'emploi et son organisation. Le candidat doit être capable d'illustrer sa copie d'exemples concrets, car chaque année apparaissent de nouvelles conséquences de l'informatisation, comme ce nouveau phénomène de disparition des bureaux et leur remplacement par le travail à domicile ou la voiture-bureau.

Sujet 6

Vous analyserez les effets de la croissance sur le chômage (1994)

1. Analyse des termes clés

Croissance. Les facteurs, conditions et formes courantes.
Chômage. Les différentes formes et explications du fléau.

Avec la maîtrise de la méthode de la causalité, le candidat recensera toutes les conséquences positives et négatives de la croissance sur l'emploi en général et les postes techniques en particulier.

2. Délimitations temporelle et spatiale

La délimitation temporelle du sujet est imposée par l'un des termes clés (le chômage). Depuis quand ce phénomène inquiète-t-il l'opinion publique et met-il en échec les programmes politiques ? On peut remonter à 1974 et se limiter à l'exemple français en faisant des allusions à d'autres pays de même importance.

3. Problématique générale

Même catégorie que les sujets 3 et 5. Il s'agit d'établir les liens, les relations de causes à effets entre un phénomène essentiellement économique (la croissance) et un phénomène socioéconomique (le chômage). La problématique consiste à ressortir les arguments utilisés par les différentes écoles de pensées qui établissent soit une relation dans l'ordre suivant : le taux de croissance, fixé par le niveau de la demande effective, conditionne à son tour le taux de sous-emploi (keynésiens) ; soit au contraire, le degré de flexibilité de l'offre de travail détermine les prix de production, lesquels assurent ou non des débouchés aux entrepreneurs et maintiennent, fléchissent ou accroissent leur demande de travail (néoclassiques).

4. Problématique sous-jacente

Selon les modèles français, la régression significative du chômage commence avec *un taux de croissance d'au moins 3 %*. Mais depuis 1974 *les écarts entre modèles théoriques et réalités* ont frappé les esprits. Comment expliquer cela ?

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

Sujet 7

La reprise de la croissance économique est-elle une condition suffisante pour résorber le chômage ? (1994)

1. Analyse des termes clés

Reprise de la croissance. Cette expression signifie augmentation du taux annuel de croissance à un niveau minimum, établi par les modèles macroéconomiques, pour réduire le chômage.

Résorber le chômage équivaut à faire disparaître ce fléau. Le terme est trop fort, puisque keynésiens, néoclassiques et marxistes constatent que le système capitaliste aura toujours besoin d'un taux de chômage naturel, voire d'une sorte d'« armée de réserve ».

2. Délimitations temporelle et spatiale

Depuis la crise de 1974 on a pu constater plusieurs récessions et plusieurs reprises de la croissance dans les pays du G7.

3. Problématique générale

Sujet relation entre A et B. Par rapport à la question posée dans le sujet 6, la particularité vient du fait que la problématique se situe dans la compréhension exacte du terme *reprise.* Effectivement, y a-t-il corrélation mathématique entre la variation du taux de croissance et la variation du taux de chômage ? Dans tous les modèles économiques la réponse est affirmative. Mais ce qui n'est pas toujours bien apprécié par ces modèles macroéconomiques, ce sont les variables qualitatives (peur qu'ont des patrons de se voir contraints au licenciement d'employés très sérieux au bout de quelques semaines ou mois d'embauche, crainte d'avoir une demande supplémentaire non durable, pression sur le personnel pour effectuer des heures supplémentaires, commandes transférées à l'étranger pour satisfaire rapidement une clientèle, etc.).

4. Problématique sous-jacente

Avec quels types de mesures peut-on *garantir une reprise de la croissance, sans provoquer un phénomène indésirable* tel que l'inflation (ce que redoutent souvent les Américains) ?

Sujet 8

Depuis une vingtaine d'années, on observe de nouvelles tendances en matière d'organisation du travail dans les pays développés à économie de marché (PDEM). Comment expliquer cette évolution et quelles en sont les limites ? (1994)

1. Analyse des termes clés

Nouvelles tendances est une expression qui signifie une évolution marquée par des nouveautés susceptibles de rompre avec les pratiques du passé. Dans une moindre mesure on pourrait parler de *mode* dans les stratégies des directions de ressources humaines.

Organisation du travail veut dire à la fois organigramme précisant les places hiérarchiques dans chaque entreprise, attributs et responsabilités de chaque travailleur, mode de relations entre tous les éléments du même groupe de travail – bureau, atelier, service – et enfin, type d'articulation de l'ensemble des groupes au sein de toute la communauté de travail (usine, chantier, ferme ou administration).

2. Délimitations temporelle et spatiale

La délimitation temporelle est donnée : début des années 1980, c'est-à-dire entre 1980-1983 et aujourd'hui. Le groupe PDEM n'inclut ni les pays de l'ex-Bloc communiste ni les NPI : il correspond plutôt à l'OCDE, à la CE et au G7.

3. Problématique générale

Ce sujet reflète une stratégie, avec trois plans directeurs possibles : thématique, dialectique ou critique. Quel que soit le plan

adopté, la problématique consistera à mettre en relief ces tendances organisationnelles, discuter leurs fondements, moyens, objectifs et obstacles rencontrés dans les PDEM.

4. Problématique sous-jacente

Si la tendance générale est au libéralisme, n'oublions pas de *faire ressortir les spécificités nationales* à travers au moins quatre modèles : anglo-saxon, japonais, allemand, français.

Sujet 9

Face à la crise, la gestion du temps de travail s'est modifiée dans les entreprises. Après avoir fait le point sur les innovations en matière de temps de travail, vous en analyserez, à l'aide des documents et de vos connaissances, les conséquences pour les salariés et les entreprises (1994)

1. Analyse des termes clés

Gestion du temps de travail. Répartition et programmation des heures de travail : horaires mobiles, flux tendus, travail à la pièce, temps partiel, partage du travail, équipes, travail à domicile, heures supplémentaires, etc.

Innovations. Les changements significatifs opérés ces vingt dernières années en matière de répartition et de programmation des heures de travail.

Conséquences des innovations. Répercussions positives et négatives, avantageuses et désavantageuses pour les salariés et les entreprises à plusieurs niveaux distincts. Pour le salarié, il s'agit du revenu, des conditions de travail, du statut et de l'évolution de la carrière. Pour l'entreprise les effets apparaissent au niveau des coûts sociaux, des gains de productivité, de la qualité des produits, de l'optimalité de l'utilisation des outils de travail, de la souplesse dans le travail, etc.

2. Délimitations temporelle et spatiale

La délimitation temporelle ne remontera pas plus loin que 1974 ; la délimitation géographique dépend des exemples en France que le candidat est capable d'exploiter et des expériences des pays étrangers si les documents y font allusion.

3. Problématique générale

Établir les effets sur le monde du travail en soulignant les oppositions d'intérêts soulevés par ces nouvelles pratiques.

4. Problématique sous-jacente

Hiérarchie par ordre d'importance des conséquences économiques et socioculturelles sur les travailleurs et les entreprises.

Sujet 10

Vous dégagerez et expliquerez les grandes tendances de l'évolution de l'investissement des entreprises dans les pays développés à économie de marché depuis le début des années 80 (1994)

1. Analyse des termes clés

Grandes tendances. Les orientations les plus remarquées communes au groupe de pays sélectionnés (G7, CE, OCDE).

Évolution de l'investissement des entreprises. Évoquer les nombreuses transformations par étapes successives de l'investissement en général, par l'évolution d'une forme au détriment des autres, ou par les modifications d'une forme d'investissement parmi les cinq formes productives pratiquées par les entreprises (capacité, remplacement, rationalité, humain, immatériel) et les diverses formes spéculatives.

2. Délimitations temporelle et spatiale

Depuis 1980-1983 jusqu'à maintenant, dans un groupe de pays choisis parmi le G7, la CE ou l'OCDE.

3. Problématique générale

Sujet de stratégie. Plans directeurs possibles : thématique, dialectique ou critique. Dégager et expliquer les grandes tendances de l'évolution de l'investissement des entreprises dans les PDEM implique une observation, permise par une analyse des documents et les statistiques utiles qu'ils contiennent, de ce phénomène macro-économique appelé investissement.

4. Problématiques sous-jacentes

Il convient de voir laquelle des *formes productives* ou *spéculatives* caractérise cette catégorie de pays depuis le boom financier et spéculatif des années 1980, accompagné de tout un *mouvement d'OPA* qui finit par une *crise boursière* (1987) et *immobilière* (1990), et une *réforme radicale des systèmes financiers* nationaux et internationaux (Bourses anglo-saxonnes et Bourse française).

Sujet 11

Dans quelle mesure l'élévation du niveau de formation de la population active est-elle une nécessité économique pour les pays développés ? (1994)

1. Analyse des termes clés

Élévation du niveau comprend la démocratisation de la formation de base – le Bac pour 80 % d'une génération comme objectif – et la formation technique ou professionnelle dispensée dans des écoles spécialisées ou dans l'entreprise.

Population active. L'expression englobe la population de 16 à 60 ans, ou la population occupée par un emploi, plus les chômeurs et les conscrits ou seulement la population occupée.

Nécessité économique. Il n'y a de nécessité que par rapport à des objectifs : la compétitivité, la maîtrise des nouvelles technologies, l'acquisition de nouvelles techniques, les gains de productivité, la création de nouveaux besoins à la population.

2. Délimitations temporelle et spatiale

Les pays de l'OCDE depuis la fin des années 1970, c'est-à-dire après l'apparition d'une concurrence forte entre le Japon et l'Occident puis entre tous les NPI et l'Occident.

3. Problématique générale

Établir la relation qui existe entre un moyen – l'élévation du niveau d'instruction – et des objectifs précis – ce qui se cache derrière l'expression *nécessité économique*. Dans la mesure où les NPI s'appuient beaucoup sur la faiblesse du coût de leur main-d'œuvre, les pays développés doivent riposter par la maîtrise des nouvelles technologies pour desserrer l'étau de la concurrence, d'où la nécessité de former massivement.

4. Problématiques sous-jacentes

Les pays de l'OCDE ne ressentent pas de la même manière la *nécessité* de la formation (Ex : Japon et Grèce), le candidat doit pouvoir classer ces pays par groupes homogènes, car les *objectifs* de la formation ne sont pas partout les mêmes.

Sujet 12

Dans quelle mesure les systèmes de protection sociale mis en place dans les pays d'Europe de l'Ouest contribuent-ils à une réduction des inégalités. Vous êtes autorisé à privilégier le cas de la France (1993)

1. Analyse des termes clés

Système de protection sociale. L'expression englobe les réponses à l'ensemble des besoins sociaux liés à la maladie, l'accident, la vieillesse, l'invalidité, la famille, le chômage.

Réduction des inégalités. Les inégalités, *stricto sensu*, sont les différences de statuts économiques et sociaux prévus par les fondements du cadre institutionnel. Les injustices sont des anomalies de fonctionnement du système, des détournements de ses règles du jeu ou d'une constitution de coalitions de blocage.

2. Délimitations temporelle et spatiale

France ou Europe de l'Ouest depuis 1945.

3. Problématique générale

Relation entre une institution – la protection sociale et ses droits acquis – et la réduction des inégalités économiques et sociales. Sujet ambigu dans la mesure où l'on sait que dans tout système moderne, c'est-à-dire en pyramide, les inégalités sont le fondement de cette architecture tacitement acceptée par le jeu normal de la démocratie. Le système de protection sociale doit lutter en priorité contre les injustices sociales – pas de marginalisation par le refus de soins médicaux et de secours aux sans emploi et aux sans abri.

4. Problématiques sous-jacentes

La *distinction* nette entre l'inégalité et l'injustice, en s'appuyant sur des fondements « philosophiques » assez solides. La *comparaison* entre statut du capital et statut du travail dans une société fondée principalement sur le salariat (travail lié). La *difficulté* de tenter de réduire les inégalités sans décourager les plus dynamiques ou favoriser les individus paresseux.

Sujet 13

L'État intervient de différentes façons dans la vie économique et sociale des pays capitalistes développés ; peut-on parler véritablement d'efficacité de cette intervention ? (1994)

1. Analyse des termes clés

Les interventions de l'État. L'ensemble des moyens d'actions déployés par un État : lois, règlements, tarifs, nationalisations,

subventions, aides, investissements, prises en charge, indemnisations, soutiens, interdictions, autorisations, contrôles, normalisation, fiscalité, parafiscalité, taux d'intérêt.

Efficacité des interventions signifie que l'objectif initial fixé à une action spécifique de l'État a été atteint dans les délais, et surtout sans effets pervers qui annulent les bénéfices attendus.

2. Délimitations temporelle et spatiale

Pays capitalistes développés (OCDE, CE ou G7) depuis les années 1930 (New Deal aux États-Unis, grands travaux en Allemagne), sinon après la fin de la Seconde Guerre mondiale à la suite de la popularisation des travaux théoriques de Keynes.

3. Problématique générale

Quel bilan peut-on établir des actions économiques et sociales des États capitalistes dans le déroulement des marchés ? Ce n'est pas une relation entre A et B, ni une stratégie, mais tout simplement *un bilan des résultats de l'intervention étatique.* Cependant, si le candidat est tenté par un plan directeur thématique – l'économique (I) et le social (II) – le fond du problème est d'avancer la série d'arguments (soutien dialectique, critique) pour montrer que ces interventions seraient efficaces par rapport à des critères – politiques, économiques, culturels, sociaux, diplomatiques, stratégiques – retenus par les pouvoirs publics et très discutables dans une économie ouverte.

4. Problématiques sous-jacentes

Les remises en cause des critères de l'action publique. Qu'est-ce que *l'utilité stratégique, l'utilité collective ou l'utilité publique aujourd'hui* ?

Sujet 14

Les années 1980 ont été marquées,
dans certains pays développés à économie de marché,
par une volonté de désengagement de l'État.
Vous analyserez cet objectif, les politiques effectivement menées
et vous vous interrogerez sur les limites (1994)

1. Analyse des termes clés

Volonté de désengagement. Révision de la philosophie générale de l'État et des principes d'utilité stratégique, d'utilité collective, d'utilité publique et de service public qui la sous-tendent.

Politiques menées : politiques industrielle, agricole, monétaire, commerciale, fiscale, sociale, culturelle, communautaire.

Limites. Le terme prend le sens de restrictions, obstacles, contraintes. Elles sont structurelles et conjoncturelles.

2. Délimitations temporelle et spatiale

Les pays où les pouvoirs publics ont procédé, depuis 1980, soit à des privatisations, soit à des déréglementations au niveau de plusieurs marchés. Donc on peut se limiter à trois cas différents : américain, anglais et français, à moins que les documents n'en évoquent d'autres, explicitement ou implicitement.

3. Problématique générale

Il s'agit d'une stratégie avec suggestion du plan directeur (Plan critique) : moyens, objectifs, limites. La discussion critique tournera autour de la cohérence des moyens et des objectifs, la nature des limites et la possibilité de les prévoir.

4. Problématiques sous-jacentes

D'où vient la volonté de désengager l'État ? D'une majorité à 51 % contre une minorité de 49 % qui permet de *changer le système* par un désengagement de l'État ? De la *sauvegarde des intérêts col-*

lectifs qui, dès le début de la décennie 1980, ne s'accommodaient plus avec l'omniprésence de l'État dans l'activité économique et sociale de la nation selon les libéraux ?

Sujet 15

Pensez-vous que le recours au protectionnisme soit, pour les pays industrialisés, un moyen de sortir de la crise ? (1994)

1. Analyse des termes clés

Protectionnisme. Procédés de protection des producteurs et des salariés d'un pays contre la concurrence des produits importés. Il faut bien distinguer les formes de protectionnisme appliquées dans les pays développés : contingentement, limitation, tarification, normes, accords.

Crise. C'est une période du cycle économique où les courbes de cinq phénomènes macroéconomiques importants n'évoluent pas au rythme souhaité : croissance, investissement, prix, emploi, pouvoir d'achat, ce qui déclenche plusieurs effets négatifs qui ne peuvent être combattus efficacement tant que le moyen utilisé (protectionnisme) n'aura pas redressé ces courbes.

2. Délimitations temporelle et spatiale

La délimitation temporelle est imposée par un terme clé, la *crise* ; le candidat ne devra donc pas parler de la période d'avant 1973, pour les pays de l'OCDE, de la CE ou du G7.

3. Problématique générale

On peut considérer ce sujet soit comme une relation entre A – le protectionnisme – et B – la sortie de crise ; soit comme une stratégie de relance de l'économie nationale. Donc le candidat a le choix entre cinq plans directeurs possibles : descriptif, comparatif, dialectique, thématique, critique. En s'appuyant sur List, Kaldor, Aber-

lay et les documents annexes, il devra montrer comment le protectionnisme est censé agir sur les cinq phénomènes macroéconomiques principaux.

4. Problématique sous-jacente

Protéger une industrie archaïque et déficiente pour préserver des emplois ou fixer des populations locales, n'est-ce pas prendre le *risque de compliquer toute reconversion* le jour venu ?

Sujet 16

Dans quelle mesure le libre-échange paraît-il favoriser le développement économique et social ? (1995)

1. Analyse des termes clés

Libre-échange est une doctrine et une pratique du commerce extérieur tendant à supprimer progressivement les barrières tarifaires, les contingentements et toutes autres entraves à la circulation des marchandises. C'est une condition du progrès (Smith).

Favoriser signifie permettre l'essor, accélérer le rythme, rendre possible le développement économique et social.

Développement est un phénomène macroéconomique qui est à la fois une croissance économique – augmentation physique de la production –, une expansion des structures – destructions des vieilles et implantation de nouvelles – et une adaptation harmonieuse de l'ensemble des structures – les survivances de l'Ancien Régime et les prodromes du nouveau cohabitent harmonieusement.

2. Délimitations temporelle et spatiale

A moins que les documents annexes ne limitent strictement la dimension du sujet, le candidat peut prendre une longue période (Bretton Woods) pour étayer son argumentation, en privilégiant les pays qui ont en profité (ex. : Europe, G7 et NPI).

3. Problématique générale

Le libre-échange est présenté comme un moyen, donc le sujet est une relation entre A (le moyen) et B (le but, en l'occurrence le développement). Plans directeurs possibles : descriptif, comparatif et dialectique. Si le candidat choisit ce dernier, il pourra bien confronter la thèse protectionniste à la thèse libérale pour bien montrer que le commerce extérieur est parfois un stimulant, pour les nations insérées dans un créneau mondial, mais souvent une aliénation pour les pays dominés.

4. Problématique sous-jacente

La divergence entre le discours libéral et les pratiques protectionnistes des pays développés à économie de marché.

Sujet 17

Dans les pays capitalistes industrialisés la baisse des taux d'intérêt est-elle susceptible de favoriser la croissance ? (1994)

1. Analyse des termes clés

Taux d'intérêt. Il faut bien connaître le sens néoclassique et le sens keynésien du taux d'intérêt. Il faut distinguer aussi le taux d'intérêt réel et le taux d'intérêt nominal, ainsi que le taux d'intérêt à court terme et le taux d'intérêt à long terme.

Favoriser la croissance. Il faut savoir que la croissance économique est un phénomène localisé en temps et en espace. C'est le résultat d'une série de facteurs plus importants que le taux d'intérêt : travail, capital, recherche, formation, cadre institutionnel, climat social, qualité de l'encadrement.

2. Délimitations temporelle et spatiale

La baisse des taux d'intérêts est récente dans ces pays, les documents annexes indiquent la délimitation temporelle du sujet. Les « pays capitalistes industrialisés » englobent G7 et CE.

3. Problématique générale

Sujet relation entre A et B. Le taux d'intérêt est un facteur mineur qu'il faut relativiser dans le phénomène de croissance. La connaissance des doctrines – néoclassique et keynésienne – sur la question est impérative, dans la mesure où pour les néoclassiques l'intérêt représente le prix de la privation pour le possédant du capital ; tandis que pour les keynésiens il ne s'agit pas de la rémunération de l'épargne, mais du prix en monnaie de l'utilisation de la monnaie, car celle-ci a trois attributs qu'aucune autre marchandise ne possède : commodité, universalité et absence de frais d'entretien.

4. Problématiques sous-jacentes

La difficulté de *hiérarchiser* les facteurs de croissance afin de *relativiser* convenablement la place que peuvent prendre les taux d'intérêt dans leur rôle de stimulants.

Sujet 18

Vous analyserez les difficultés de développement que connaissent certains NPI *(Bac 1994)*

1. Analyse des termes clés

Difficultés de développement. Les obstacles qui se dressent devant le processus de développement, c'est-à-dire qui raréfient un ou plusieurs de ses facteurs, désorganisent leur combinaison vertueuse, ou limitent leurs résultats. Le développement est un concept qui englobe trois phénomènes (croissance, expansion, harmonisation) qui ont chacun leur forme spécifique d'évolution. Pour prétendre recenser les difficultés de développement d'un pays, il faudra savoir au préalable sur quels facteurs spécifiques son processus de développement a pu se réaliser jusqu'alors.

NPI. Le concept de *nouveaux pays industrialisés* représente la catégorie des pays du Tiers Monde qui ont réussi leur « révolution industrielle » au XX^{e} siècle, plus précisément après les années 1940.

Avec cette expression, on désigne généralement le Brésil et quelques pays d'Asie du Sud (Corée du Sud, Singapour, Hong-Kong, Malaisie, etc.).

2. Délimitations temporelle et spatiale

Normalement les documents annexes indiquent quelques pays qui connaissent des problèmes. Ils peuvent révéler en même temps la nature et la période d'apparition de ces difficultés. Si ce n'est pas le cas, il s'agit principalement des dix dernières années, avec l'accentuation de la mondialisation des économies.

3. Problématique générale

L'analyse correspond à l'établissement d'un bilan des difficultés par nature ou ordre d'importance, voire à la comparaison des situations entre les pays. Le candidat n'aura aucun inconvénient à utiliser les plans thématique, comparatif ou progressif.

4. Problématique sous-jacente

L'ampleur des divergences. La perception des difficultés par l'observateur n'est pas celle qu'expriment les populations locales et leurs dirigeants.

5

Le plan détaillé

COMMENT SE FAIRE COMPRENDRE?

Avec la méthode de classement des sujets en quatre catégories, la recherche du plan directeur se trouve fortement simplifiée. En effet, il suffit d'apprendre à bien classer les sujets pour déceler les trois plans les plus adaptés à la catégorie de chacun. Reste le choix du plan le plus efficace parmi les trois. La technique du choix s'appuie sur un principe. Pour toute épreuve de sciences économiques et sociales, le meilleur plan est celui qui cache habilement les lacunes du candidat et met bien en évidence ses atouts.

Pour un élève de Terminale ES, le plan détaillé doit être une combinaison rationnelle de deux ou trois plans : un plan directeur pour les parties, un premier plan de soutien pour les sous-parties et un second plan de soutien pour les sections ou paragraphes. Dans ce chapitre nous traiterons sept sujets de dissertation avec des combinaisons de plans différentes – à trois pour la dissertation – appliquées aux divers sujets sélectionnés.

Afin de consolider les acquis précédents, nous rappellerons comment articuler la technique du plan détaillé avec les techniques précédemment exposées : recherche de la problématique centrale, mise en évidence des problématiques sous-jacentes, implantation des délimitations – temporelle et spatiale –, respect de l'harmonie du sujet, recherche des équilibres entre les parties et leur valorisation par la transition, enrichissement du texte par la mise en évidence de la synthèse et de la perspective dans la conclusion. Ainsi, selon la nature du sujet, les difficultés particulières et les besoins de la démonstration, nous insisterons sur l'un ou l'autre de ces éléments.

Sujet 1

L'investissement, condition absolue de l'emploi ?

Problématique centrale. Pour la création d'emplois, aucune condition n'est absolue, c'est-à-dire suffisante ou relativement suffisante pour créer des emplois. Il s'agit d'établir les limites de la relation investissement emploi. Donc, d'autres conditions complémentaires sont nécessaires pour réaliser l'objectif.

Sujet de catégorie 4, délimité à (France, G7) deux décennies.

Combinaison de plans. Descriptif[1], Gradation (I & II), Inventaire (I-A 1 à 4 et I-B 1 à 5, II-A 1 à 5 et II-B 1 à 5).

I. L'investissement, condition nécessaire, mais insuffisante.

A. Condition nécessaire, certes...
   1. Doter les salariés de l'outil nécessaire de travail.
   2. Utiliser les chômeurs par l'emploi d'outil nouveau.
   3. Acquisition de biens d'investissement : induction d'emplois dans le secteur producteur d'outils de travail.
   4. Modernisation et remplacement de l'outil de travail.

B. Mais, l'investissement obéit à des critères spécifiques :
   1. Taux d'intérêt, endettement et fiscalité.
   2. Volume de l'équipement utilisé (rapport à la norme).
   3. Taux d'utilisation d'équipement (critère déterminant).
   4. Évolution future de la production (perspective).
   5. Évolution future du prix de production (perspective).

Transition. L'investissement est une condition nécessaire à la création d'emplois (A 1, 2, 3, 4). Il dépend lui-même du certain (B 1, 2 et 3) et de l'aléatoire (B 4 et 5). Son rôle vertueux sur l'emploi est déterminé par les limites que lui imposent d'autres facteurs qui agissent en synergie avec lui, dans tout processus de création d'emplois.

1. Remarque : lorsqu'on choisit un plan descriptif directeur, il faut penser immédiatement au premier plan de soutien pour l'appliquer puisque la description doit s'appuyer sur des gradations, des thèmes, des éléments, etc.

II. D'autres conditions sont nécessaires pour la création d'emplois.

A. D'abord, cela dépend du type d'investissement choisi.

1. Vertu et limite de l'investissement de capacité.
2. Vertu et limite de l'investissement de remplacement.
3. Vertu et limite de l'investissement de rationalité.
4. Vertu et limite de l'investissement immatériel.
5. Vertu et limite de l'investissement humain.

B. Ensuite, interviennent d'autres conditions.

1. Besoins sociaux ou individuels non satisfaits.
2. Demande extérieure (exportations) à susciter.
3. Possibilités de gains financiers pour l'entrepreneur (investissement productif ou spéculation foncière ou boursière ?)
4. Fiscalité incitative à la création d'emplois.
5. Parafiscalité pour les entreprises à fort effectif de main-d'œuvre.

Conclusion. La partie *synthèse* doit mettre en évidence les résultats importants du travail d'analyse : les fondements de la nécessité d'investir pour garantir la création d'emplois, les difficultés d'investir en période de marasme économique, la non-validité de la relation absolue investissement/emploi, du fait de la diversité des formes d'investissements et des objectifs fixés par l'investisseur. La partie *perspective* doit clore ce travail sur une réelle perspective historique : si dans le G7 les formes d'investissements peu créatrices d'emplois étaient de plus en plus privilégiées, que redouteraient dans l'avenir les pays riches d'une telle évolution stratégique ? Le candidat qui n'entrevoit pas bien cette perspective peut néanmoins faire amende honorable en terminant son travail par l'exposé d'un *lien* (investissement conjoncture internationale), une *remarque* (pourquoi dans certains pays on ne saurait concevoir un investissement sans création d'emplois ?), un *paradoxe* (plus le chômage augmente et moins on privilégie l'investissement de capacité).

Sujet 2

La croissance, condition absolue du bien-être ?

Problématique centrale. Suffit-il de prévoir et de réaliser un taux d'accroissement du PNB pour pouvoir assurer une amélioration des conditions d'existence de tout un peuple ? Évidemment non, puisque la répartition du surplus social dépend du régime politique et de l'équilibre entre les pouvoirs établis et les contre-pouvoirs institutionnalisés.

Sujet de catégorie 4, délimité à (France, G7) trois décennies.

Combinaison de plans. Descriptif[1], Gradation (I, II et III), Inventaire (I-A 1 à 4 et I-B 1 à 6, II-A 1 à 4 et II-B 1 à 4, III-A 1 à 4 et III-B 1 à 4).

I. Nature et conditions de la croissance.

A. Qu'est-ce que la croissance.
   1. Phénomène historique (société traditionnelle, société moderne).
   2. Phénomène physique (croissance-expansion-développement)
   3. Phénomène spatio-temporel (les pôles de croissance).
   4. Phénomène prévisible (modèles de croissance).

B. Elle suppose au moins six conditions.
   1. Disponibilité du travail et du capital nécessaires.
   2. Législation et cadre institutionnel adéquats.
   3. Élite nationale portée sur la réussite matérielle.
   4. Recherches et utilisations du savoir universel.
   5. Encadrement politique, économique et social efficace.
   6. Climat social favorisant l'enrichissement.

Transition. La complexité du phénomène de croissance doit être mise en évidence et rappelée à l'examinateur, tant à travers ses multiples dimensions (A) que par la rigueur de ses critères (B). La seconde partie entre dans le cœur du sujet, il faudra donc avertir le

1. Même remarque que le sujet 1.

correcteur que toutes les formes de croissance n'assurent pas automatiquement un bien-être collectif. Des raisons particulières limitent l'effet vertueux de cette relation causale.

II. Quand la croissance assure-t-elle le bien-être ?

A. Toutes les croissances n'assurent pas le bien-être.
   1. Nature de la croissance (agricole ? industrielle ? commerciale ?).
   2. Durée de la croissance (court, moyen ou long terme ?).
   3. Facteurs de maintien d'une croissance durable.
   4. Expériences historiques illustrant les cas 1, 2 et 3.

B. Car la croissance n'assure pas une répartition équitable.
   1. Croissance du PNB n'assure pas bien-être pour tous.
   2. Compétition entre individus et groupes sociaux.
   3. Rôle des classes sociales constituées.
   4. Rôle de la fiscalité et de la parafiscalité.

Transition. Après avoir rappelé très brièvement la difficulté de maintenir durablement une croissance pour créer une dynamique de bien-être, il faudra annoncer au correcteur que la notion de bien-être est à la fois subjective et politique, ce qui relativise fortement la relation croissance économique/bien-être.

III. Le bien-être, un objectif politique.

A. Le bien-être, notion subjective.
   1. Création et satisfaction des besoins.
   2. Répartition salaires/profits et réalité des pouvoirs.
   3. Consommation différenciée, bien-être signe distinctif.
   4. Production n'implique pas consommation (bien-être).

B. Car le bien-être suppose...
   1. Démocratie politique.
   2. Institutions de solidarité nationale (SS, ASSEDIC).
   3. Moyens de contrainte et de redistribution du revenu.
   4. Interventions de l'État ou service public garanti.

Conclusion. Synthèse des trois parties, plus une *remarque* sur la subjectivité de la notion de bien-être chez les peuples.

Sujet 3

Les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain, les investissements de demain créent les emplois d'après-demain.
(Helmut Schmidt, 1976)

Problématique centrale. Comment les profits réalisés durant une période peuvent-ils s'investir la période suivante et par conséquent créer à moyen terme des emplois directs et indirects ? Dans quelles circonstances cela est-il possible dans une économie de marché ? Mais tous les profits se métamorphosent-ils en investissements et ces derniers créent-ils naturellement des emplois ?

Sujet de catégorie 2, délimité au G7, CE, période 1976-1997.

Combinaison de plans. Gradation (I et II), Inventaire-Descriptif (I-A 1 à 3 et I-B 1 à 4, II-A 1 à 5 et II-B 1 à 5).

I. Relations vertueuses au niveau théorique.

A. Conditions d'une relation vertueuse profit/investissement.
   1. Niveau requis à partir duquel cela serait possible.
   2. Profits attirés par l'investissement ou la spéculation ?
   3. Profits transformés en quelle forme d'investissement (capacité, remplacement, rationalité, humain, immatériel...) ?

B. Incitations à transformer les profits en investissement.
   1. Rôle de la demande effective.
   2. Niveau de rentabilité espéré et taux d'intérêts.
   3. Niveau d'endettement des entreprises et anticipations.
   4. Régime fiscal et formes d'aides à l'investissement.

Transition. Souligner la difficulté pour nombre d'entreprises de réunir les conditions (I-A 1 à 3) et activer les facteurs de transformation des profits en investissement créateur d'emplois (I-B 1 à 4). Annoncer pour la partie suivante les limites de ce raisonnement théorique confronté à la conjoncture tourmentée des pays à économie de marché.

II. Relations factuelles au niveau historique 1976-1997

A. Conjonction des comportements des acteurs.

1. Soutien de l'État par l'aménagement du territoire comme effet induit sur la décision d'investir.
2. Attitude des médias (contribution à la formation d'un climat favorable ou défavorable à l'investissement).
3. Stratégie des ménages dans la répartition du revenu disponible entre l'épargne à moyen ou long terme et la consommation.
4. Comportement des banquiers devant les demandes de prêts à l'investissement productif et de prêts spéculatifs.
5. Évolution de la fiscalité sur les profits investis, encouragement ou découragement de l'investissement productif.

B. Les profits investis ont-ils créé des emplois ?

1. Importance de l'investissement de capacité et ses conséquences positives sur le niveau de l'emploi.
2. Dégâts de l'investissement de remplacement observés depuis 1976.
3. Effets de l'investissement de rationalité sous toutes ses formes (OPA, délocalisation, restructuration, fusion, absorption, conglomérat).
4. Vertus de l'investissement humain en matière de création d'emplois (investissements publics et privés).
5. Implications à long terme de l'effort d'investissement immatériel sur le volume d'emplois (mouvement des brevets, licences, modèles, marques, logiciels, logo, mécénat, etc.).

Conclusion. Rappel que le placement spéculatif qui a pris tant d'importance (1 transaction commerciale contre 30 boursières en France) n'est pas un investissement productif. Rappel aussi qu'à long terme, les relations investissement/emploi sont positives. Mais faire remarquer que cette relation est altérée par des crises plus ou moins graves qui incitent à se poser des questions sur le rôle réel de l'investissement.

Sujet 4

Peut-on réellement soutenir que la consommation de masse entraîne en France une disparition de la classe ouvrière ?

Problématique centrale. La démocratisation de la consommation empêcherait-elle une classe sociale spécifique de se reproduire ? Quelle forme de consommation agirait ainsi ? Quelles caractéristiques culturelles se retrouvent affectées par cette évolution ? Peut-on dire que la consommation joue un rôle déterminant dans la reproduction d'une classe sociale ?

Sujet de catégorie 1 ou 4. On peut limiter ce sujet aux années 1960 ou remonter aux années 1940 pour mieux souligner la menace sur la spécificité historique de la classe ouvrière.

Combinaison de plans. Thématique (I et II), Progressif (A et B), Inventaire (1, 2, 3 et 4).

I. La classe ouvrière française

A. Qu'est-ce qu'une classe sociale ?
   1. Critères marxistes.
   2. Critères classiques.
   3. Critères fonctionnalistes.
   4. Difficultés d'identification des individus.

B. Particularismes de la classe ouvrière française.
   1. Patrimoine et type de logement.
   2. Revenu et conditions de travail.
   3. Culture et système de valeurs (tradition, instruction).
   4. Mode de vie et loisirs.

Transition. Mettre en valeur, en le rappelant, l'exposé sur les liens qui forment la classe ouvrière française et leurs particularismes (I-A 1, 2, 3, 4). Se poser des questions sur la solidité de ces liens face à la généralisation de la consommation de masse qui provoque une homogénéisation des comportements socioculturels en France depuis les années 1960.

II. Effets de l'homogénéisation de la consommation.

A. La démocratisation de la consommation en France.
   1. Démocratisation des biens et services ordinaires réservés aux classes moyennes et ses effets sur les liens de classe chez les ouvriers.
   2. Démocratisation progressive des biens et services nouveaux, effets sur les liens de classe chez les ouvriers.
   3. Tendance à l'embourgeoisement des ouvriers par la propagation des nouveaux symboles de liberté: voiture, électroménager, sorties, vacances, loisirs.

B. La tendance à la disparition d'une spécificité culturelle d'une classe historiquement constituée.
   1. L'impact du phénomène d'imitation des classes moyennes par les ouvriers français.
   2. Le problème de la non-reproduction typologique de la classe ouvrière sous l'effet conjugué du progrès technique, de l'instruction et de la consommation.
   3. L'influence des autres facteurs sur la reproduction de la classe ouvrière: tertiarisation, technologie, disparition de métiers anciens, apparition de nouveaux métiers.

Conclusion. Dans la partie *synthèse* il faudra rappeler à l'examinateur les multiples formes du processus de démocratisation de la consommation – revenu, crédit, publicité, imitation, loisirs – qui affecte la classe ouvrière française. Lui rappeler aussi la disparition de certaines traditions et comportements typiquement ouvriers hérités des années d'avant guerre, en précisant que la classe ouvrière n'a pas disparu pour autant, mais se métamorphose progressivement depuis les années 1960 en se rapprochant des employés. Dans la partie *perspective*, le candidat peut exploiter la perspective historique de la disparition totale des ouvriers – phénomène visible dans l'agriculture – par le développement des nouvelles technologies, pourvoyeuses d'emplois de cadres et de techniciens.

Sujet 5

Le développement du tertiaire en France

Problématique centrale. Il s'agit de s'interroger sur les causes, les formes et les conséquences du développement du tertiaire en France. Est-ce que ce processus de développement se fait au détriment des secteurs primaire et secondaire, ou au contraire est-ce une nécessité pour la survie de ces secteurs, nécessité imposée par l'évolution des techniques de production agricoles et industrielles ? Cette excroissance du tertiaire enregistrée depuis les années 1950, si elle s'est imposée par l'évolution de la civilisation industrielle, pose néanmoins toute une série de problèmes auxquels sont confrontés les pouvoirs publics.

Sujet de catégorie 3, délimité à la France depuis 1950.

Combinaison de plans. Thématique (I et II), Gradation (A et B), Descriptif (I-A 1 à 5, I-B 1 à 4, II-A 1 à 4, II-B 1 à 5).

I. Importance et évolution du tertiaire en France.

A. Place du tertiaire dans l'économie française.

1. Activités relevant du tertiaire : définition de Clark, pertinence de la classification des activités tertiaires.
2. Contribution du tertiaire à la croissance économique : part dans le PNB, création de nouveaux besoins et services.
3. Tertiaire et population active : transfert d'activité, apparition de nouveaux métiers, féminisation et prolétarisation.
4. Tertiaire et commerce : la place du tertiaire dans le commerce intérieur et le commerce extérieur.
5. Le partage du tertiaire en activités marchandes et activités non marchandes.

B. Raisons d'une excroissance d'un secteur, le tertiaire.

1. Part du progrès technique dans le secteur agricole à l'origine du développement des activités tertiaires.
2. La transformation des industries traditionnelles et l'apparition de nouvelles industries très économes en main-

d'œuvre et exigeantes pour l'écoulement de leur production sur les marchés nationaux et étrangers.
3. Les exigences commerciales d'une production de masse pour une consommation de masse.
4. La nécessité d'assurer un cadre adéquat à l'évolution de la société, par la création d'administrations et institutions de contrôle et de régulation des activités.

Transition. Souligner tout simplement la complémentarité des trois secteurs et le transfert nécessaire de population active vers le tertiaire (I-A 1 à 5 et I-B 1 à 4). Annoncer que cette évolution subséquente au progrès technique pose d'énormes problèmes tant à la population qu'aux pouvoirs publics.

II. Conséquences d'une excroissance du tertiaire.

A. Conséquences souhaitées.
1. Absorption des surplus de main-d'œuvre agricole et industrielle (recrutement des licenciés des deux secteurs).
2. Création de nouvelles activités et multiplication des postes administratifs pour insérer les jeunes sortis de l'école.
3. Élévation du niveau général de vie des populations par un encadrement politique, économique, social et culturel.
4. Débouché pour les secteurs agricole et industriel et promotion de leurs produits à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

B. Conséquences redoutées.
1. Généralisation des emplois improductifs, parasitaires.
2. Développement d'une bureaucratie privée et d'État.
3. Concentration humaine par des activités citadines.
4. Aliénation par la création continue de besoins fictifs.
5. Changement négatif des rapports sociaux et familiaux.

Conclusion. La *synthèse* rappelle l'importance et les effets d'une excroissance du tertiaire. La *perspective* insiste sur l'irréversibilité d'une mutation générale pour la France.

BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE NATIONALE

Sujet 6

La pauvreté dans les pays riches

Problématique centrale. Qu'est-ce que la pauvreté dans un pays d'abondance et de consommation de masse ? Quels sont ses causes et ses indicateurs et leur fiabilité ? Y a-t-il différentes sortes de pauvreté ou s'agit-il d'un groupe homogène ? Existe-t-il des remèdes efficaces ou au contraire la pauvreté est-elle une nécessité pour le maintien d'un système fondé sur l'inégalité ?

Sujet de catégorie 3, délimité au G7 depuis les années 1960.

Combinaison de plans. Thématique (I et II), Gradation (A et B), Descriptif (I-A 1 à 2, I-B 1 à 2, II-A 1 à 3, II-B 1 à 3, III-A 1 à 3, III-B 1 à 4).

I. Pauvreté traditionnelle, pauvreté héréditaire.

A. Perception du phénomène de pauvreté héréditaire.

1. Pauvreté absolue et pauvreté relative, les critères de détermination de ces catégories de pauvreté.
2. Cercle vicieux de la pauvreté : patrimoine, réseau relationnel, métier, promiscuité, revenu, instruction.

B. Constance d'un phénomène dans une société opulente.

1. Facteurs de maintien du cercle de pauvreté héréditaire dans les sociétés d'abondance.
2. Rôle prépondérant de la pauvreté héréditaire, pauvreté propagateur et pauvreté échec de la « démocratie bourgeoise ».

Transition. Souligner le rôle de la pauvreté héréditaire (I-B 1 à 2). Annoncer l'avènement d'une nouvelle pauvreté.

II. Nouvelle pauvreté et exclusion sociale.

A. Différences fondamentales avec la pauvreté héréditaire.

1. Mécanisme déclenchant de la nouvelle pauvreté.
2. Origines et hétérogénéité des nouveaux pauvres.
3. Évolution de cette nouvelle pauvreté depuis 1980.

B. Perception de la nouvelle pauvreté par la société.
   1. Inquiétude grandissante des classes moyennes.
   2. Nouveaux comportements familiaux face au fléau.
   3. Coûts et méfaits sociaux de la nouvelle pauvreté.

Transition. Souligner l'ampleur de l'exclusion sociale due à la nouvelle pauvreté (II-A 1 à 3) et la dimension de l'inquiétude des classes moyennes (II-B 1 à 3). Annoncer le fait que les pouvoirs publics ont tenté vainement d'y remédier.

III. Remèdes traditionnels et solutions nouvelles.

A. Réactions classiques face à la pauvreté héréditaire.
   1. Prélèvements obligatoires et redistribution de revenus pour les pauvres par des institutions spécialisées.
   2. Gratuité de l'instruction, un remède contre la pauvreté héréditaire.
   3. Politiques d'égalité des changes entreprises pour briser le cercle vicieux de la pauvreté héréditaire.

B. Le désarroi devant la nouvelle pauvreté.
   1. Tentatives vaines de lutter contre l'exclusion.
   2. Limites de la solidarité mécanique (redistribution).
   3. Ampleur du phénomène et désengagement de l'État.
   4. Insuffisance de l'action caritative et de la solidarité.

Conclusion. La *synthèse* doit resituer la gravité et l'étendue du fléau social qui englobe pauvreté, exclusion et marginalité. La perspective peut insister sur un *paradoxe*. Pourquoi assiste-t-on à l'aggravation d'un contraste : abondance croissante pour certains et pauvreté nouvelle pour d'autres ? Le candidat peut aussi terminer sa conclusion par une *remarque*. Puisque les nouveaux pauvres s'ajoutent aux pauvres héréditaires, cela veut dire qu'il n'y aura aucune perspective de mobilité sociale dans le système capitaliste. Combien de temps les victimes accepteront-elles sans réaction violente cette injustice sociale ?

Sujet 7

Rôle de la structure sociale dans l'économie japonaise

Problématique centrale. Une analyse préalable de la structure sociale japonaise précède l'intérêt qu'on peut porter à ses influences. Donc, faire ressortir ses éléments originaux, puis montrer leur influence sur le système économique et ses performances depuis la renaissance du Japon. Dans les trois sous-parties de la première partie, le candidat se bornera à décrire la structure sociale japonaise, en mettant bien en évidence le type de reproduction sociale et le comportement du Japonais moyen. Dans la seconde partie il tentera de montrer l'influence de cette structure spécifique sur les performances économiques du pays.

Sujet de catégorie 1, délimité au Japon depuis 1950.

Combinaison de plans. Thématique (I et II), Inventaire (A, B et C), Descriptif (I-A 1 à 4, I-B 1 à 4, I-C 1 à 4; II-A 1 à 5, II-B 1 à 5, II-C 1 à 6).

I. Spécificité de la structure sociale japonaise.

A. La structure sociale japonaise.
   1. Ses éléments dominants.
   2. Originalité des éléments dominants.
   3. Quelques spécificités typiquement japonaises.
   4. Lois sociologiques générales et rôle du shintoïsme.

B. La reproduction sociale.
   1. L'école, machine à reproduction de classes moyennes.
   2. Rôle de l'éducation dans un pays de classes moyennes.
   3. Le sens unique : école-université-entreprise.
   4. Importance du diplôme, importance de l'expérience.

C. Le comportement social : stéréotype et archétype.
   1. Sur le lieu de production, règles sociales d'intégration.
   2. Mode de consommation et nationalisme économique.
   3. Système de justification des positions sociales.
   4. Mode de reconnaissance sociale du mérite individuel.

Transition. Reformuler l'identité de la structure sociale japonaise (I-A 1 à 4, I-B 1 à 4 et I-C 1 à 4). Annoncer l'ancienneté du lien structure sociale/structure économique au Japon.

II. Le Japon, une nation de classes moyennes face au monde.

A. Exigences sociales d'une « économie de la bicyclette »[1].
   1. Place de l'individu et du groupe dans l'entreprise.
   2. Rôle de l'employeur, le principe « oyabun kabun »[2].
   3. L'entreprise, plus qu'une communauté de travail.
   4. Rôle du syndicat dans l'entreprise.
   5. Travail en équipe et objectifs quotidiens de production.

B. Performances de ce système d'intégration sociale.
   1. Dès 1967 le Japon a rejoint le niveau de la France.
   2. Le modèle séduit tout l'Occident qui tente de le copier.
   3. La délinquance est comparativement faible.
   4. Peu de conflits et de grèves pour un si grand pays.
   5. Le travail « 100 % qualité » est devenu une culture.

C. Remise en cause du modèle par la nouvelle génération.
   1. Apparition de l'individualisme chez la jeunesse.
   2. Refus progressif du paternalisme dans les entreprises.
   3. Contestation timide du rôle des syndicats maison.
   4. Réaction des mouvements féminins contre le modèle.
   5. Remise en cause de « l'emploi à vie » due au chômage.
   6. Acculturation inquiétante de la jeunesse occidentalisée.

Conclusion. La *synthèse* souligne la spécificité d'un modèle social et les menaces qui le guettent. La *perspective* évoquera un fait. Combien les Japonais conscients du danger se préoccupent sérieusement de l'avenir du modèle social face au processus insidieux d'acculturation de la jeunesse nipponne.

1. Une croissance ni trop rapide ni trop lente pour rester en équilibre durable.
2. « Oyabun kabun » signifie : rapport de client à protecteur.

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

6

La dissertation

COMMENT LA CONSTRUIRE?

La dissertation fait souvent peur à ceux qui n'ont pas eu de cours sérieux de méthodologie. Alors qu'en réalité elle ressemble à un simple jeu de construction, avec pièces, outils et schéma. L'élève doit considérer la copie blanche comme un espace à aménager, chaque place étant obligatoirement réservée à un ensemble homogène. Cet espace, une fois aménagé, est soumis au jugement souverain de l'examinateur qui fixera le « prix » correspondant à la valeur de l'effort fourni.

Quelles sont les « pièces » avec lesquelles le candidat au baccalauréat sera appelé à construire un texte d'environ six pages? Ce sont les informations contenues dans les documents annexes, les réflexions que lui inspirent leur confrontation et surtout ses connaissances personnelles (plus exactement celles transmises par son professeur, les manuels scolaires et les lectures personnelles).

Quel est le schéma général de travail? Pour rendre une copie honorable le jour du bac, il faut avoir appris la structure de base de tout écrit en sciences économiques et sociales. Par exemple, les parties clés – introduction, transitions et conclusion – sont des lieux et des moments: tout élément qui aurait dû y figurer mais n'y est pas ne peut avoir de valeur ailleurs, tout comme les éléments qui ne doivent apparaître qu'ailleurs ne sauraient prendre de valeur ici. Une dissertation est une démonstration. Elle s'appuie sur *neuf qualités essentielles* qui gouvernent tout écrit scientifique – *objectivité, rigueur, rationalité, ordre, progression, cohérence, concision, précision, clarté.* Armé de ces principes, le

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

candidat qui maîtrise son programme ne redoute pas l'épreuve de la dissertation lorsqu'il possède en même temps l'art de combiner les plans pour concevoir le plan détaillé, c'est-à-dire la structure de l'ensemble des éléments de sa démonstration.

Sujet 1

La flexibilité du marché du travail peut-elle constituer un remède au chômage ? (Sujet national, juin 1995)

Document 1. L'évolution du taux de chômage et le pourcentage de travailleurs temporaires

	Évolution des taux de chômage						*Pourcentage de travailleurs temporaires dans le nombre total des salariés*				
	1983	*1985*	*1987*	*1989*	*1991*	*1993*	*1983*	*1985*	*1987*	*1989*	*1991*
France	8,4	10,2	10,5	9,4	9,4	11,6	3,3	4,7	7,1	8,5	10,2
Allemagne[1]	8	7,1	6,2	5,6	4,2	5,8	n.d.*	10	11,6	11	9,5
Italie	8,8	9,6	10,9	10,9	9,8	10,2	6,6	4,8	5,4	6,3	5,4
Japon	2,6	2,6	2,8	2,2	2,1	2,5	10,3	10,4	10,5	10,8	10,5
Royaume-Uni	12,4	11,2	10,3	7,2	8,7	10,3	5,5	7,0	6,3	5,4	5,3

Document INSEE cité par *Problèmes économiques*, n° 2, 368-2 369

1. Allemagne de l'Ouest.
* n.d. : statistique « non disponible ».

Source : OCDE-INSEE, mars 1994.

Document 2. Partage de la valeur des entreprises françaises
(en % de la valeur ajoutée)[1]

	1970	*1975*	*1980*	*1985*	*1992*
Rémunérations des salariés	**63,7**	**67,6**	**68,3**	**65,2**	**60,7**
dont cotisations sociales	12,9	14,4	15,5	16,1	15
Excédent brut d'exploitation	**30,8**	**27**	**25,8**	**28,4**	**32,3**
dont intérêts versés	6,7	8,5	9,3	11	10,6
dont impôts	3,7	2,8	3,5	3,3	2,5
dont épargne brute	16,7	12,5	12	12,8	17,9

1. Le total n'est pas égal à 100 %, car certaines opérations ne figurent pas dans ce tableau.

Source : INSEE, 1994, in *Problèmes économiques,* n° 2368-2369, mars 1994.

Document 3

L'existence d'un excès de main-d'œuvre inemployée devrait pousser les rémunérations, ou du moins certaines d'entre elles, à la baisse. Or il n'en est rien, en France du moins. Faute de flexibilité sur les prix, il n'est pas étonnant que nous ayons une flexibilité sur les quantités... Les chômeurs payent l'addition que les salariés se refusent à payer.

On peut penser que les salaires moins élevés vont permettre de créer des postes de travail à faibles niveaux de productivité qui n'auraient pas été créés sans cette baisse. L'exemple américain est probant. Mais des salaires moins élevés réduisent sensiblement l'effort que les salariés sont prêts à effectuer... La productivité résulte du niveau de salaire : si, en période de montée du chômage les salaires ne diminuent pas autant que la théorie libérale l'indique, ce n'est pas seulement en raison des rigidités du marché du travail, c'est aussi parce que les employeurs n'y ont pas intérêt, de peur de voir l'implication au travail de leurs salariés se réduire.

(*Source :* Denis Clerc, *Alternatives économiques,* 3e trimestre 1994. Hors série spécial emploi).

Document 4. Évolution du chômage et du salaire minimum aux États-Unis

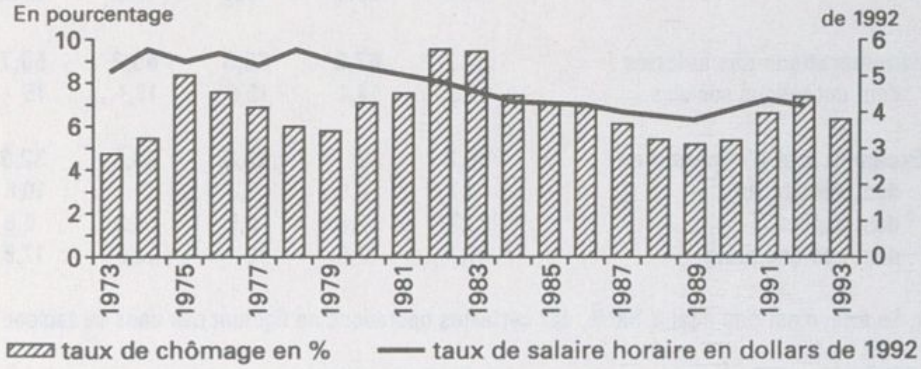

Source : La tribune Desfossés, 16 juin 1994.

Document 5. Le schéma keynésien

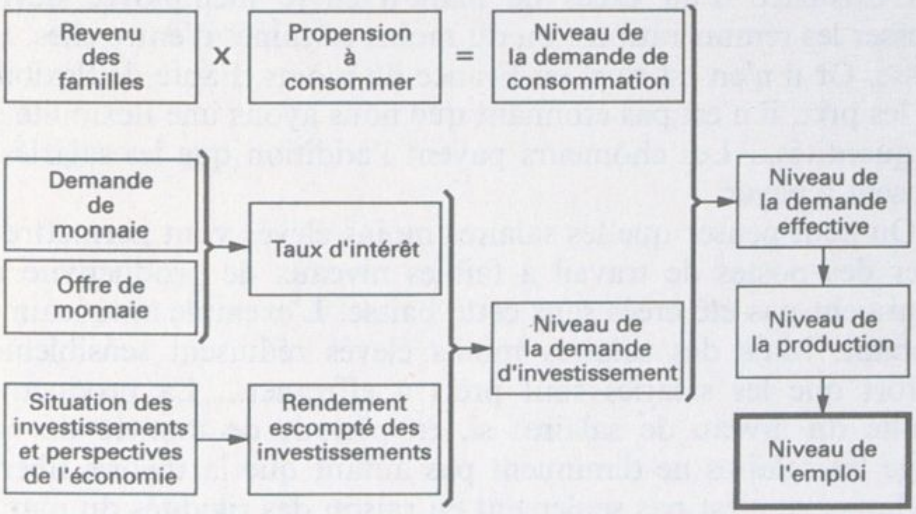

Source : Michael Stewart, *Keynes,* coll. « Points-Seuil ».

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

Document 6

Un accroissement de la flexibilité du temps de travail, à court terme et sur toute la durée de la vie, dans le cadre de contrats conclus de gré à gré entre employeurs et travailleurs, entraînerait une progression de l'emploi. Un élément important de ce processus consisterait à favoriser le développement du travail à temps partiel volontaire [...].

Les coûts de main-d'œuvre non salariaux, cotisations de sécurité sociale à la charge des employeurs, rémunération des heures non ouvrées, etc., qui créent un écart entre ce que les employeurs doivent payer pour engager un travailleur et la valeur de sa production représentent une part importante des coûts de main-d'œuvre totaux dans beaucoup de pays depuis une vingtaine d'années. Lorsque les mouvements des salaires ne compensent pas cet alourdissement des coûts de main-d'œuvre non salariaux, le chômage s'aggrave. Aussi faut-il, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, mettre en œuvre des politiques propres à accroître la flexibilité des salaires et réduire des coûts de main-d'œuvre non salariaux.

Source : Étude de l'OCDE sur l'emploi, 1994.

I. Analyse générale du sujet

1. Classement et repères du sujet

Chapitre du programme. Travail et sous-emploi.
Sujet de catégorie 4. Relation entre flexibilité et chômage.
Verbe directeur : établir.
Plans directeurs : comparatif, descriptif, dialectique.
Plan directeur optimal choisi : dialectique.
Délimitation temporelle : 1970-1995.
Délimitation spatiale : G7.

2. Problématique générale

Parmi les nombreuses solutions proposées contre le chômage depuis la crise pétrolière de 1973, comment peut-on s'assurer

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

aujourd'hui que la flexibilité peut faire partie des solutions crédibles compte tenu du recul historique (1973-1995) qui nous permet d'avoir une idée plus claire sur les échecs et succès de toutes les solutions déjà appliquées entre 1973 et 1995 ?

3. Trois problématiques sous-jacentes

a / La flexibilité remet en cause des pratiques patronales, syndicales et salariales.

b / La flexibilité heurte souvent la législation en vigueur dans l'espoir de la faire changer.

c / La flexibilité remet en question certains droits acquis dans de nombreuses branches.

4. Faits et tendances à analyser

— Les différentes formes de chômage : structurel, conjoncturel, partiel, volontaire, saisonnier, frictionnel, technique.

— Les diverses pratiques nouvelles appelées flexibilité : CDD, déréglementation, modification du droit, polyvalence, intérim, horaires mobiles, flux tendus, équipes, mobilité géographique, mobilité professionnelle, mi-temps, quatre cinquième de temps, paiement des heures supplémentaires en heures normales de repos, ajustements de salaires en fonction de la productivité, ouvertures de magasins en dehors des heures et jours habituels.

5. Théories et doctrines en rapport avec le sujet

— Théorie classique du chômage.

— Théorie du salaire efficient.

— Théorie keynésienne du chômage produit d'une insuffisance de la demande effective.

— Théorie marxiste de « l'armée de réserve » pesant sur l'évolution du salaire moyen et des conditions de travail.

— Théorie moderne du chômage produit d'une troisième révolution industrielle sans centre unique de propagation.

6. Idées de perspectives à exploiter

— La flexibilité peut être une solution contre le chômage, mais risque de déboucher sur une société où la norme sera la précarité de l'emploi, tandis que la stabilité deviendra l'exception.

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com

— Dans cette perspective probable les comportements démographiques – pourquoi se marier et faire 2,1 enfants afin de reproduire les générations ? – et les comportements de consommation – pourquoi acheter plus (ou à crédit) avec un statut précaire ? – risqueront d'être fortement affectés par cette métamorphose du monde du travail.

II. Analyse des documents annexes

Document 1

Premier fait marquant. Ce document exprime l'évolution singulière de la France en pourcentage de travailleurs temporaires dans le nombre total des salariés. On a l'impression que la France voudrait se hisser au niveau du Japon, en passant d'un taux de 3,3 % en 1983 à un taux de 10,2 % en 1991, taux constant au Japon durant cette période. L'Allemagne a, elle aussi, un taux toujours important (entre 9,5 et 10 %).

Second fait marquant. La différence entre la France et le Japon, qui ont pratiquement le même taux de travailleurs temporaires en 1991, vient du fait que la France ne profite pas de cette flexibilité puisque son taux de chômage en 1993 est de 11,6 %, tandis que le Japon n'a jamais dépassé 2,8 % entre 1983 et 1993. La remarque est valable aussi pour l'Allemagne qui a toujours eu un différentiel de taux de chômage avec la France qui ne cesse de se creuser entre 1989 et 1994, en faveur de l'Allemagne (de l'Ouest).

Document 2

Ce tableau rappelle au candidat les deux périodes à distinguer dans la délimitation temporelle du sujet.

1970-1980 : la part des rémunérations dans la valeur ajoutée des entreprises françaises augmente régulièrement, en dépassant les deux tiers de cette valeur ajoutée en 1980. On peut tout de suite se demander pourquoi les salaires augmentaient plus vite que les profits dans une période de crise mondiale (1970-1980), avec des dirigeants libéraux à la tête de l'État français (1969-1974 : Pompidou ; 1974-1981 : Giscard).

1980-1992 : cette part diminue fortement pour atteindre un niveau inférieur à celui de 1970, sous des gouvernements de gauche (1981-1986), de droite (1986-1988), puis de gauche (1988-1993).

On doit noter l'accroissement de la part des intérêts versés qui passe de 6,7 % en 1970 à 10,6 % en 1992. Le document doit faire penser à la combativité syndicale des années 1970 au début des années 1980 et à la politique d'austérité salariale appliquée par la gauche dès 1983 et maintenue par tous les gouvernements successifs.

Document 3

L'auteur révèle l'inadéquation entre la théorie libérale et la pratique des affaires en matière de gestion de l'emploi dans les entreprises. Il s'agit de régulation par le prix du travail et de régulation par la quantité de travail nécessaire. Implicitement le document incite le candidat à penser à la théorie du salaire efficient.

Document 4

Le diagramme retrace l'évolution du couple salaire minimum/taux de chômage aux États-Unis. Les variations importantes du taux de chômage entre 1973 et 1983 (passant de 4,8 % à 9,5 % en 1979) correspondent à une plus faible variation du taux de salaire horaire : 8,5 % en 1973 à 9,5 % en 1978. Ensuite, on observe une corrélation inverse entre (chute du) taux de salaire et (hausse du) taux de chômage (période 1978-1983). Ce n'est qu'à partir de 1984 qu'on voit évoluer dans la même direction (baisse, hausse et baisse) les deux indicateurs. Ce document doit alerter le candidat sur la notion de « chômeur » aux États Unis qui n'est pas tout à fait la même que celle de « demandeur d'emploi » en France.

Document 5

Ce schéma est un cadeau fait aux candidats qui ne se rappellent plus que dans un devoir de sciences économiques et sociales, ils doivent obligatoirement exposer des théories, des mécanismes et des doctrines sur la question. Ici, il s'agit de la conception keynésienne, reliant le niveau de la demande effective à celui de l'emploi, à confronter au document 3.

Document 6

Complément du document 3, cette étude de l'OCDE va dans le sens de la thèse libérale : multiplier les expériences de flexibilité, voire les généraliser à travers des propositions d'emplois à mi-temps (ce sont implicitement les femmes qui sont visées par cette mesure) afin de partager le travail avec les chômeurs et réduire les coûts par heure effective de travail pour les entreprises et les administrations. Ce document conseille même à l'administration de pratiquer la flexibilité.

III. Proposition de plan détaillé

Dialectique (P 1 et 2), Thématique (I et II), Descriptif (A-D).

Première partie : la flexibilité qui crée des emplois (thèse libérale).

I. Signification du chômage (pour les libéraux).

A. Le chômage selon la conception classique (doc 3 et 6).
B. Ses facteurs aggravants selon les libéraux (doc. 3).
C. Les formes dominantes de chômage en France.
D. Les solutions libérales proposées pour lutter contre le chômage et leurs limites constatées en France (doc. 6).

II. Justifications du choix de la flexibilité.

A. Formes diverses de flexibilité (doc. 6).
B. Raisons idéologiques du choix de la flexibilité (doc. 1).
C. Les raisons économiques (doc. 1).
D. Résultats des expériences (doc. 2, 4 et 6).

Transition. Rappeler les principaux traits caractéristiques de la thèse libérale et ses conséquences. *Annoncer* l'existence d'autres pensées sur l'origine du chômage qui incitent à cerner différemment les expériences françaises de la flexibilité.

Seconde partie : la flexibilité crée une instabilité socioéconomique.

I. Le chômage selon d'autres écoles.

A. Le chômage keynésien (doc. 5).
B. Le chômage selon Marx (doc. 3).
C. Les conceptions modernes (Malinvaud, Piore).

II. La France pour contredire les libéraux.

A. Les avantages exclusifs du patronat (doc. 3 et 6).
B. Les inconvénients exclusifs des salariés (doc. 3 et 4).
C. Le développement de la précarité (doc. 4 et 6).
D. Le bilan négatif de certaines expériences (doc. 1 et 2).

Conclusion. Dans la *synthèse,* faire ressortir les points les plus significatifs des deux thèses, les confronter à la réalité d'aujourd'hui pour fixer leurs limites. Dans la *perspective,* on peut se poser trois questions. Un mouvement de flexibilité qui remet en cause les habitudes de travail – bonnes ou mauvaises – ne risquerait-il pas d'emporter des droits acquis – légitimes ou abusifs – les uns après les autres ? Que pourrait gagner la France en s'alignant sur la culture anglo-saxonne ou sur les pratiques scandaleuses des nouveaux pays industrialisés, qui cherchent à concurrencer les nations industrialisées, avec une absence totale de certains droits sociaux et un non-respect des droits de l'homme ? Quels projets pour les jeunes ménages culpabilisés par la « raison d'État » des natalistes (le troisième enfant) de faire moins de 2,1 enfants par femme (seuil de reproduction), dans une société de précarité généralisée ?

Sujet 2

Vous vous interrogerez sur le rôle des syndicats de salariés dans les sociétés industrialisées contemporaines
(Vous pouvez privilégier le cas français)
(Sujet national, juin 1996)

Document 1

Moins de syndicat dans l'entreprise, c'est aussi plus d'inattendu pour le patron. Les grèves sauvages lancées par des coordinations

se sont révélées difficiles à gérer, plus dures à canaliser que les mouvements organisés par les sections syndicales. La direction s'est trouvée face à un vide ou face à des novices de la négociation mesurant parfois mal la portée de leurs demandes. Les conflits ont traîné, se sont durcis. En s'effaçant, les syndicats ont souvent emporté avec eux le baromètre social de l'entreprise. Impossible dès lors de mesurer un mécontentement avant qu'il n'explose [...]. Peu à peu, les dirigeants les plus éclairés se rendent à l'évidence. Le déclin syndical n'a pas que des avantages [...]. Cette prise de conscience n'est évidemment pas générale et ne vient pas d'emblée aux esprits empreints de l'idée bien française, encore largement répandue, que le syndicat est un mal obligatoire dans l'entreprise. Mais avant de redynamiser de leur propre initiative les forces de représentation, les patrons ont tenté de combler eux-mêmes cette place vacante.

(*Source* : Baumard et Blanchet, *Crise de syndicalisme,* Hatier, 1992).

Document 2. Population active syndiquée
(en % des salariés)

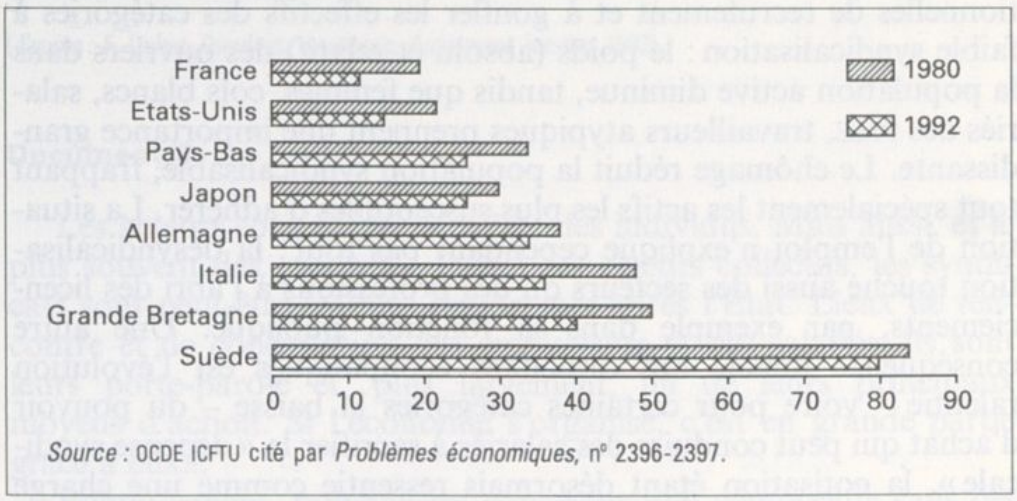

Source : OCDE ICFTU cité par *Problèmes économiques,* n° 2396-2397.

Document 3. Élections aux comités d'entreprise

	1967-1968	*1992-1993*
Participation des salariés en %	73.1	66.4
Répartition des voix en %		
CGT	47.0	22.5
CFDT	18.7	20.7
CFTC	2.7	4.6
FO	7.6	11.9
CGC	4.8	5.7
Autres syndicats	5.0	6.6
Non syndiqués	14.2	28.0
Total	100	100

Source : « 12 juin 1995, élections aux comités d'entreprise », *Liaisons sociales,* 1945-1993.

Document 4

Les transformations de l'emploi tendent à tarir les sources traditionnelles de recrutement et à gonfler les effectifs des catégories à faible syndicalisation : le poids (absolu et relatif) des ouvriers dans la population active diminue, tandis que femmes, cols blancs, salariés des PME, travailleurs atypiques prennent une importance grandissante. Le chômage réduit la population syndicalisable, frappant tout spécialement les actifs les plus susceptibles d'adhérer. La situation de l'emploi n'explique cependant pas tout : la désyndicalisation touche aussi des secteurs ou des professions à l'abri des licenciements, par exemple dans la fonction publique. Une autre conséquence directe des difficultés économiques est l'évolution ralentie – voire pour certaines catégories la baisse – du pouvoir d'achat qui peut conduire des salariés à sacrifier la « dépense syndicale », la cotisation étant désormais ressentie comme une charge budgétaire trop lourde. Enfin, le rapport coût-avantage de l'adhésion se dégrade sous l'effet de la crise : se syndiquer devient plus risqué quand le chômage menace.

(*Source :* N. Pinet, *Écoflash,* n° 63, novembre 1992).

Document 5

Le mouvement ouvrier se décompose. Le syndicalisme se replie dans les secteurs relativement protégés et qualifiés et apparaît de moins en moins capable de prendre en charge l'ensemble des problèmes d'une société [...]. La conscience de la classe ouvrière [...] se désagrège. Elle est remplacée par une conscience d'exclusion, de marginalité, de pauvreté parfois [...].

Les jeunes travailleurs et leur galère sont au cœur de cette décomposition. Les liens de solidarité se défaisant, ils sont perçus comme une jeunesse dangereuse parce que le contrôle spontané s'étiole... L'épuisement de la conscience de classe ouvrière les laisse démunis, porteurs d'une rage et d'une colère sans objet... Les révoltes et les « émeutes » des quartiers périphériques remplacent l'adhésion à des mouvements contestataires. La jeunesse ouvrière redevient une « classe dangereuse », comme au siècle dernier le peuple des faubourgs et de la pauvreté. L'exclusion remplace l'intégration conflictuelle. La société juvénile ouvrière se reconstitue sur des bases et sur des thèmes qui n'ont plus rien à voir avec le « monde du travail ».

(*Source :* F. Dubet, Ouvriers, ouvrières, *Autrement*, janvier 1992).

Document 6

Les acteurs sociaux peuvent être des individus. Mais aussi, et le plus souvent des groupes... Parmi ces acteurs collectifs, les syndicats sont peut-être les plus importants après l'État. Lieux de rencontre et de concertation des employeurs et des salariés, ils sont leurs porte-parole et, plus largement, un de leurs principaux moyens d'action. Si l'économie s'organise, c'est en grande partie grâce à eux...

Politiquement, pourrait-on concevoir une démocratie sans ces corps intermédiaires ? Égoïstes souvent, toujours particuliers, ils sont cependant la garantie la plus sûre pour ceux qu'ils rassemblent que leurs intérêts, leurs singularités, leur existence même seront défendus. Il n'y a pas de formule idéale qui définisse la relation entre ces collectivités privées et l'intérêt général. Il est certain, en revanche, que l'intérêt général qui ne sortirait pas d'une discussion entre interprétations et prétentions rivales risquerait fort

d'être arbitraire ou oppressif [...]. Il faut bien qu'entre l'homme seul et l'État des relais se constituent ; de même, entre l'homme économique et ceux qui ont la responsabilité dernière de la communauté, les syndicats sont un médiateur indispensable.

(*Source :* J. O. Reynaud, *Les syndicats en France,* PUF, 1968).

I. Analyse générale du sujet

1. Classement et repères du sujet

Chapitre du programme. Travail et relations industrielles.

Sujet de catégorie 1. Stratégie (d'une institution socioprofessionnelle).

Verbe directeur : discuter.

Plans directeurs : critique, dialectique, thématique.

Plan directeur optimal choisi : critique.

Délimitation temporelle : 1968-1996.

Délimitation spatiale : France, allusions au G7 et à la CE.

2. Problématique générale

S'intéresser au rôle d'une institution socioprofessionnelle signifie se poser des questions sur sa situation passée, présente et future : attributs, orientations, moyens, actions, succès, échecs et perspectives. Cela sur une longue période qui comprend l'âge d'or (1967-1968) et l'avènement de la crise (1985-1996).

3. Deux problématiques sous-jacentes

1 / Les sociétés industrielles contemporaines n'ont pas les mêmes traditions syndicales (Japon et France).

2 / Par conséquent leurs organisations socioprofessionnelles ne connaissent pas tout à fait les mêmes difficultés (Suède et France).

4. Faits et tendances à analyser

— La conception du rôle d'un syndicat par ses dirigeants.
— Les conceptions du syndicalisme en France et ailleurs.

— Les formes de luttes pratiquées en France et ailleurs.
— Les taux comparés de syndicalisation.
— La perception du rôle des syndicats par le patronat.
— La perception du syndicat par les salariés et l'opinion.
— L'attitude de l'État vis-à-vis des organisations syndicales.
— Le degré d'adaptation des syndicats à l'évolution sociale.

5. Théories et doctrines en rapport avec le sujet

Il existe plusieurs écoles de pensée sur les relations industrielles, notamment anglo-saxonnes et françaises. Malheureusement le programme de terminale ES est trop limité. Il faudra se rabattre sur les considérations générales du marxisme (Marx) et la théorie du lien social selon Durkheim (solidarités organique et mécanique), l'un des deux auteurs retenus au programme.

6. Idées de perspectives à exploiter

— Dans le cas français où nombre de patrons n'ont jamais réussi à admettre mentalement la présence des syndicats, l'arrivée de nouveaux dirigeants formés à l'école américaine de gestion fera-t-elle changer cette attitude psychologique ?

— A-t-on suffisamment mesuré les conséquences pour les relations industrielles d'un affaiblissement progressif des centrales syndicales au profit d'une multitude de coordinations qui n'ont ni adresse ni représentant statutaire ?

— Les syndicats sont-ils capables de se transformer en fonction de l'évolution de la société qui tend à rompre avec des habitudes – emploi à vie, plein temps, droits acquis ?

II. Analyse des documents annexes

Document 1

L'auteur tente de faire la preuve *a posteriori*, des vertus du syndicalisme, par l'absence des syndicats sur la scène des luttes sociales, et leur court-circuitage par les diverses coordinations apparues ces dernières années. Si les organisations syndicales sont

perçues comme un « mal obligatoire », l'anarchie revendicatrice des « coordinations » semble faire oublier à certains patrons leurs ressentiments à l'égard des syndicats, perçus favorablement comme le « baromètre » du mécontentement social et aussi l'interlocuteur sur lequel on peut compter pour canaliser ce mécontentement sur des revendications raisonnables.

Document 2

Le diagramme compare les taux de syndicalisation (1980, 1992) du G7 (à l'exception du Canada) et deux pays de la CE (Pays-Bas et Suède). Quatre remarques se dégagent de cet ensemble.

1 / Les taux de syndicalisation sont en net recul partout, avec 4 à 12 % en moins.

2 / Trois pays – Suède, Allemagne et Japon – enregistrent le plus faible taux de recul (4 %), les autres connaissent une régression plus nette, parfois égale ou supérieure à 10 % – cas de la Grande-Bretagne et de l'Italie.

3 / La France se distingue radicalement par son opposition à la Suède, avec le taux de syndicalisation le plus bas, 20 % en 1980 et 15 % en 1992, contre 85 % et 80 % en Suède.

4 / La France s'isole davantage du groupe, à l'instar des États-Unis où les syndicats ont une idéologie et des traditions sans comparaison avec les nôtres.

Document 3

Le cas français est explicité dans ce tableau à travers la chute sensible de représentativité des syndicats. Lors des élections de 1992-1993 aux comités d'entreprise, leur part s'est réduite de 13,8 %, passant de 85,8 % en 1967-1968 à 72 % en 1992-1993. Les non-syndiqués pèsent presque d'un tiers (28 %) de leur poids sur les comités d'entreprise, lieu d'exercice d'un contre-pouvoir. Parmi les syndicats français, c'est uniquement la CGT qui supporte le recul de cette représentativité, passant de 47 % à 22,5 %. Si tous les autres syndicats ont réussi à récupérer des points, un seul se distingue par sa progression, c'est la centrale CGT-FO qui gagne 4,3 %, c'est-à-dire plus de la moitié des voix gagnées en 1967-1968. Un autre cas retient l'attention : il s'agit de la CGC (cadres) qui pro-

gresse trop faiblement (0,9 % en plus) par rapport à la structure de la population active française où les cadres sont plus nombreux en 1992-1993 qu'en 1967-1968.

Document 4

L'auteur cherche à donner une consistance à l'idée de crise syndicale, en exposant cinq causes de la désyndicalisation (doc. 3) en France.

1 / La régression de la part des ouvriers – plus combatifs – dans la population active.

2 / L'apparition sur le marché du travail de groupes sociaux hétéroclites (femmes, vacataires, cols blancs, saisonniers) sans traditions syndicales.

3 / La crainte de se faire repérer par son employeur au moment où l'emploi se raréfie.

4 / La faible progression, voire la régression, du pouvoir d'achat de certaines catégories socioprofessionnelles.

5 / Le poids de la cotisation syndicale comparé à l'évolution du pouvoir d'achat et au bénéfice retenu du statut de salarié syndiqué.

Document 5

Ce recul du syndicalisme se fait parallèlement à un repli des syndicats sur des pôles protégés – fonction publique – à cause de la difficulté des secteurs exposés – le privé – de lancer des mouvements revendicatifs (cf. conflits sociaux de l'automne 1995). La mission intégratrice du syndicat n'est plus assurée, la conscience ouvrière se désagrège, la solidarité traditionnelle se reconstitue en dehors du syndicat et du lieu de travail, par l'exclusion, la marginalité, la cité ghetto. On a troqué l'intégration conflictuelle contre l'exclusion sociale.

Document 6

L'auteur exprime dès 1968 cette conviction, sur laquelle revient le document 1 d'une date postérieure, qu'il faudra reconsidérer les attitudes du patronat et de l'opinion publique à l'égard des syndicats, à défaut de contribuer à la hausse du taux de syndicalisation des salariés en France. Cette position s'affirme à travers l'esquisse de défini-

tion du syndicat par son rôle médiateur entre l'intérêt privé *stricto sensu* et l'intérêt général. Mieux vaut regrouper des intérêts égoïstes et les protéger de manière institutionnelle (le syndicat) – ce qui est une garantie pour la sauvegarde de l'intérêt général – que de laisser l'État sans relais opprimer des individus et laisser faire l'arbitraire.

III. Proposition de plan détaillé

Critique (Part. 1 et 2), Gradation (I et II), Descriptif (A, B).

Introduction. Il faut absolument définir le syndicat comme une organisation dont le but est de défendre les intérêts professionnels et moraux de ses membres. Ensuite, exprimer deux idées.

1 / Les manières évoluent dans un cadre juridique strict et une tradition de relations industrielles spécifique à chaque pays.

2 / Un certain déclin, plus ou moins important, de l'influence syndicale se manifeste dans les pays cités dans les documents.

Première partie : rôle des syndicats.

I. Au niveau microéconomique.

A. Interlocuteur de l'employeur à l'échelle de l'entreprise.
   1. Réunion et information du personnel (Lois Auroux).
   2. Défense du droit d'expression du personnel (Lois Auroux)
   3. Rôle de contre-pouvoir patronal (doc. 1, 6).

B. Pouvoir au sein du Comité d'établissement.
   1. Politique de formation et de sécurité du personnel.
   2. Gestion des œuvres sociales.
   3. Contrôle des licenciements.
   4. Contrôle de la gestion de l'entreprise (droit et possibilité de faire expertiser les comptes de l'entreprise).

II. Au niveau macroéconomique.

A. Interlocuteur du patronat à l'échelle de la branche.
   1. Négociations collectives des salaires.
   2. Négociations collectives des conditions de travail.

3. Conquête de nouveaux droits professionnels.
4. Surveillance des accords, grilles et conventions salariales.

B. Instrument d'intégration sociale des travailleurs.

1. Défense des droits sociaux acquis de la population active.
2. Cohésion sociale (création de liens) (doc. 5).
3. Promotion sociale (accès aux responsabilités nationales).
4. Élévation des consciences et rééquilibrage des intérêts.
5. Mobilisation de l'opinion contre les abus de pouvoir.

Transition. Faire ressortir nettement l'idée d'interlocuteur institutionnel et annoncer les constats de crise et risques liés à l'affaiblissement de son pouvoir dans les entreprises françaises.

Seconde partie : crise des syndicats.

I. Les constats d'une crise.

A. Indicateurs de la crise syndicale.

1. Taux de syndicalisation (doc. 2).
2. Régression des syndicats dans les pays de la CE (France) (doc. 3).
3. Apparition des diverses coordinations (doc. 3).

B. Attitudes et stratégies révélatrices d'une crise.

1. Nombre de conflits et journées de grève (1982-1996 et 1969-1980).
2. Stratégie de repli des bastions syndicaux (doc. 5).
3. Bureaucratie et idéologie prononcée des états-majors.
4. Attitude du patronat et de l'opinion publique (doc. 6).

II. Les origines de la crise.

A. Les origines socioculturelles de la crise (doc. 4 et 5).

1. Régression de la classe ouvrière dans la structure sociale (doc. 5).
2. Comportement peu militant des nouvelles CSP.
3. Fragilité psychologique du salarié en période de chômage (doc. 4).

B. Les origines économiques de la crise (doc. 4).
   1. Considération budgétaire des ménages et syndicalisation.
   2. Cercle vicieux : désyndicalisation, affaiblissement des syndicats, régression des résultats des luttes sociales.
   3. Critères du calcul « coûts avantages » de la syndicalisation.

Conclusion. Dans la *synthèse,* rappeler la métamorphose progressive du syndicalisme. En *perspective,* insister sur les risques de distorsion des liens sociaux dûs à la désolidarisation.

BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE NATIONALE

Imprimé en France
Imprimerie des Presses Universitaires de France
73, avenue Ronsard, 41100 Vendôme
Avril 1997 — N° 43 948

La dissertation de sciences économiques et sociales déconcerte souvent les étudiants : elle suppose une bonne connaissance de l'actualité et des faits, mais aussi des mécanismes et des théories économiques et sociologiques.

Cet ouvrage répondra à leurs questions :

- *comment reconnaître le type de sujet posé ?*
- *comment analyser les documents ?*
- *comment élaborer une problématique ?*
- *comment construire un plan ?*

Les très nombreux exemples et exercices corrigés permettront à tous de s'entraîner.

Mokhtar Lakehal, à la fois enseignant dans le secondaire et à l'université, a mis sa double expérience au service des élèves de première et de terminale.

42 FF

22412474/4/97

9 782130 486244

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

3 7531 05661953 0

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du CNL Centre national du livre

Licence eden-114-5186-6872047-5186-114413508-28103176 accordée le 27 janvier 2025 à 6872047@5186.com